

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:      Pagination continue.  |                                     |   |

# LE RÉVEIL.

L'aube luit. La forge s'allume,  
Et s'emplit d'un fauve reflet.  
J'entends déjà chanter l'enclume  
Et ronfler le puissant soufflet.

Surpris que le bruit de la forge  
L'éveille, à la riposte ardent,  
Le coq jaloux, à pleine gorge,  
Lance son cri rauque et strident.

De toutes les fermes voisines  
A ce chant plus d'un chant répond.  
L'écho matinal des collines  
Le répète au ravin profond.

Alors le paysan s'éveille,  
Bénissant Dieu de son repos.  
Bientôt arrive à mon oreille  
Le bêlement sourd des troupeaux.

L'orient déjà se colore  
D'une teinte aux molles couleurs,  
Et les feux de la blanche aurore  
Font fuir l'aube aux pâles lueurs.

L'angelus plus tardif appelle  
Le laboureur à ses moissons,  
Le prêtre à son humble chapelle,  
L'abeille aux fleurs des verts buissons.

Puis lorsque le soleil sans voiles,  
Emerge au bord de l'horizon,  
Eteignant toutes les étoiles  
Pour les semer sur le gazon,

De sa voix claire et monotone,  
De nos bois orgueilleux chanteur,  
Le rossignol gaîment entonne  
Une hymne au divin Créateur.

La brume lentement s'effrange  
Sur la crête des verts côteaux,  
Du sol une buée étrange  
Lèche les vallons, les plateaux.

L'homme est aux champs, l'oiseau babille,  
L'abeille aux fleurs prend son butin,  
Moi seul, indolent, je gaspille  
Les belles heures du matin.

Les nobles champs de la pensée  
N'ont-ils pas aussi leurs sillons ?  
D'inutiles rêves bercée,  
Alerte ! muse, et travaillons !

Car toutes ces voix que j'écoute  
Semblent dire en un vaste accord :  
Oh ! réveillons coûte que coûte  
Le paresseux qui dort encor !

M. J. A. POISSON.

# DEMONOLOGIE ET LES SAUVAGES DU CANADA

(*Suite et fin.*)

Mais le plus célèbre de tous les sorciers et de tous les jongleurs du Nord-Ouest est un nommé C..... Nous taisons son nom pour des raisons bien faciles à comprendre. Un bon nombre de vieux chasseurs métis l'ont connu. C'était un Canadien-Français, qui avait embrassé la sauvagerie et ses superstitions, pour dépister les officiers des tribunaux devant lesquels il avait plus d'un compte à régler. Comme au masque de fer, on attribue une foule de choses à ce sauvage blanc. La légende populaire veut qu'il ait été en communication fréquente avec les puissances infernales. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans sa jonglerie, il s'est passé des choses affreuses et qu'il possédait des ressources pour le mal, peu ordinaires. Nous donnons ci-après, une courte esquisse de sa vie, qui nous a été racontée par plusieurs anciens du pays, qui prétendent l'avoir reçue de ce triste personnage lui-même.

C'était en 1858. La Californie avait à cette époque un nom magique, qui donnait des rêves d'or. A la campagne, comme à la ville, dans la presse, comme au coin du feu, la conversation habituelle et favorite était sur les trésors enfouis dans les entrailles de ce pays. La fièvre de la Californie donnait le vertige à tout le monde. Un voyageur arrivait-il de ce pays tant vanté, qu'on venait le voir des paroisses environnantes. Le soir, on l'entourait et le récit de son voyage émerveillait tous les assistants. On semblait voir les rives du Sacramento, roulant des sables dorés et on s'imaginait follement, qu'il suffisait de creuser un peu le sol pour y puiser des trésors cachés. La jeunesse canadienne raffolait des histoires ridicules qu'on racontait sur les richesses de ce pays.

Les descriptions fantaisistes sur la facilité de vivre et des moyens de s'enrichir promptement faisaient naître, tout naturellement le dégoût des travaux des champs et de tout labeur pénible. Etranges illusions, rêves trompeurs. Que de larmes amères, de ruines morales, de cruelles séparations et de fins tragiques, ont été causés par les voyages en Californie. On vit alors des vieillards, courbés sous le poids des ans s'embarquer pour ce lointain voyage.

Quelques-uns, après avoir amassé quelques milliers de piastres

revinrent dans leur patrie. D'autres moins heureux, courant sans cesse après la fortune qui ne voulait pas venir à eux, moururent sur une plage étrangère, se vouèrent à un exil volontaire, ou retournèrent désenchantés en Canada, après avoir usé une partie de leur existence sur des *placers* ingrats. Nos canadiens apprirent du moins dans cet exil à mieux aimer la patrie que nous a donnée la Providence.

Celui dont nous allons nous occuper se nommait A. C..... et habitait le village de X..... dans la Province de Québec. Il était âgé de 19 ans, et vivait modestement sur la ferme de son père, dont il était l'espérance. Un soir, il s'attarda plus qu'à l'ordinaire. Il fit la connaissance d'un jeune homme qui partait pour la Californie et écouta avec intérêt les merveilles qu'on en racontait. Son imagination ne tarda pas à s'enflammer pour ce voyage. Il rentra chez lui; pensif, repassant dans son esprit les tableaux riants qu'on venait de lui peindre. Une semaine après, il annonçait à sa famille attristée, son intention de partir. Ni les larmes de sa mère, ni les supplications de son père et de ses frères et sœurs ne purent l'ébranler dans sa décision. La nouvelle de son prochain départ se répandit bientôt au village de X..... Le curé, vénérable vieillard aux cheveux blancs, qui l'avait baptisé, vint le voir, et essaya de le dissuader, en lui montrant les dangers auxquels il s'exposait, de perdre les pratiques religieuses et les bons enseignements qu'il avait reçus. Tout fut tenté mais inutilement. Bref, au jour convenu, A. C..... quitta en pleurant, le foyer paternel qu'il ne devait plus revoir. Après un voyage de 4 mois, il toucha le port de San Francisco. Il s'engagea à un mineur et partit pour les montagnes. Économe et ayant une santé robuste, il ne tarda pas à amasser une jolie somme. Tous les mois, il écrivait à ses parents, pour les consoler et leur annoncer les épargnes qu'il faisait.

Après trois années d'un rude travail, il revenait à San Francisco, emportant avec lui, la jolie somme de \$4500.00. C'était la veille du départ d'un steamer pour New-York. Il se disposa à profiter de ce voyage pour retourner jouir dans son village natal du fruit de ses labeurs. Il se promenait donc sur les quais de San Francisco, repassant dans son imagination les scènes joyeuses auxquelles il allait assister, à son retour à la maison paternelle. Il frémissait d'avance du bonheur qu'il allait goûter et arpentait les rues de San Francisco, lorsqu'il rencontra l'un de ses compagnons de mines.

La conversation roula naturellement sur son départ.

On rentra au café. On but plusieurs rasades. C..... ne tarda pas à s'échauffer et son compagnon en profita pour l'entraîner dans une maison de jeu. Il refusa d'abord de prendre part au jeu. Finalement il céda aux obsessions et joua.

Comme d'ordinaire, les joueurs professionnels entre les mains des-

quels il venait de se livrer, le laissèrent gagner d'abord afin de l'encourager. Puis il finit par perdre. Il s'obstina à jouer. Le matin il sortait de cette caverne de *gamblers*, complètement ruiné.

Le désespoir s'empara de son âme. Il retourna honteux, la rage au cœur, reprendre le pic qu'il venait de laisser.

Il n'eût pas le courage de réparer sa faute. Il se fit joueur, voleur et bientôt brigand. Il rompit toute relation avec sa famille et se lia avec une bande de maraudeurs qui étaient la terreur du pays.

Sa famille après avoir attendu vainement après son retour, apprirent enfin par des amis, une partie de la vérité. L'un de ses frères, Charles, partit pour le chercher et le ramener au pays si c'était possible. Cinq ans s'étaient écoulés depuis son départ, lorsqu'un jour le pauvre Charles fut attaqué dans un camp de mineurs par une bande de brigands. Quelques-uns purent sauver leur vie par la fuite. D'autres tombèrent sous les coups des brigands. Le pauvre Charles fut du nombre, C..... commandait cette bande.

Il reconnut parmi les morts, son frère dont il venait d'être le meurtrier. Ce nouveau crime l'impressionna. Des lettres trouvées dans les habits de son frère, lui rappelèrent sa famille et les beaux jours de sa jeunesse.

Il décida de s'éloigner d'un pays qui ne lui rappelait que des souvenirs de brigandages et de forfaits. Il traversa les montagnes Rocheuses et après avoir parcouru divers Etats de l'Ouest américain, il adopta la vie de traiteur dans l'Ouest. Craignant toujours d'être reconnu et poursuivi par les autorités Américaines, il résolut de cacher sa honte parmi les Sioux. Il adopta leur vie et se fit sauvage. Cet homme en haine de la civilisation et des blancs, était l'âme de tous les mauvais complots et de tous les massacres des Sioux. Plus habile qu'eux dans les conseils, il nourrissait aussi une plus noire vengeance contre les blancs. Il faisait partie de toutes les attaques nocturnes où il y avait du sang à verser. Il voulait à force de cruauté, se faire pardonner le crime qu'il avait aux yeux des Sioux, d'être issu d'une race blanche.

On dit que les Sioux ne manquaient jamais de le consulter avant d'entreprendre quelque chose d'important. On rapporte que des étincelles s'élevaient au-dessus de sa jonglerie et qu'une odeur de souffre s'exhalait de sa loge. Un soir, il entra dans la jonglerie et y passa toute la nuit, criant et appelant au secours. Les Sauvages voulurent briser la loge, mais un gaz délétère les suffoqua et ils s'enfuirent épouvantés. Le lendemain matin, ils retrouvèrent le corps inanimé de ce misérable, couvert de sang. Il s'était mangé une partie de la main droite de rage ou de désespoir. D'autres prétendent que la foudre le

frappa, dans sa jonglerie, pour le punir de ses crimes et de ses invocations diaboliques.

Avec un peu d'imagination il y aurait dans cette triste existence de quoi composer un petit roman.

Aujourd'hui, les jongleurs sont devenus plus rares. Les Maskégons sont les sauvages qui s'obstinent le plus à conserver ces pratiques criminelles et idolâtres.

Le christianisme en pénétrant dans l'Ouest, finira bientôt, nous l'espérons, par faire disparaître pour toujours ces tristes restes du paganisme.

St-Boniface, le 20 avril 1886.

L. A. PRUD'HOMME.

# DE QUEBEC A LA FLORIDE.

---

## NOTES DE VOYAGE

Par M. J. U. GREGORY.

*Traduit de l'anglais par M. ALPHONSE GAGNON.*

(Suite.)

---

La Floride fut découverte par Sébastien Cabot, faisant voile sous pavillon anglais, en 1497 : c'est aussi le même navigateur qui découvrit Terre-Neuve.

En 1525, Navarez prit possession régulière de la Floride au nom de l'Espagne.

Le premier établissement y fut fait à l'embouchure de la rivière Saint-Jean par un Français du nom de Ribault, en 1562.

Deux ans plus tard, 1564, une colonie de Huguenots s'établit à 18 milles de l'embouchure de la rivière Saint-Jean, du côté du sud. Cet établissement reçut le nom de Caroline, et il fut saccagé de fond en comble par les Espagnols, en 1565. En 1569, de Gougues, un Français, vengea ses compatriotes en mettant à mort toute la garnison espagnole établie au fort Caroline. Les Espagnols établirent une colonie à Saint-Augustin, en 1565, et cet établissement devint, dit-on, le noyau de la première ville permanente dans l'Amérique Septentrionale ; on en voit encore des vestiges qui témoignent de la vérité de ce fait. De cette manière, Saint-Augustin, que les Américains appellent *Saint-Augustine*, serait une ville de 43 ans plus ancienne que Québec, fondé par Samuel de Champlain, en 1608.

En 1584, les possessions espagnoles s'étendaient jusqu'à la Georgie, vers le nord, et jusqu'au Mississipi, vers l'ouest. En 1586, Drake, flibustier anglais, mit au pillage Saint-Augustin, et, en 1611, les sauvages semi-noles en firent autant. Des pirates, qu'on a dit être anglais, saccagèrent cette malheureuse ville en 1665. Quatre ans plus tard, en 1669,



les Espagnols fondèrent Pensacola. En 1702, la ville Saint-Augustin soutint victorieusement une attaque ; mais en 1740, elle fut prise par le colonel Oglethorpe, de la Georgie, alors possession anglaise. En 1763, l'Espagne céda la Floride à l'Angleterre, qui, après l'avoir gardée seulement un an, la rétrocéda à l'Espagne.

Durant l'occupation anglaise, la population de tout l'Etat n'était que de 600 blancs. En 1812, les Etats-Unis enlevèrent la Floride aux Espagnols, et la leur remirent l'année d'après. En 1818, des soldats anglais occupaient le port espagnol de Pensacola ; le général Jackson s'en empara pour les Etats-Unis.

En 1819, l'Espagne vendit et céda la Floride aux Etats-Unis dont elle fit partie jusqu'en 1849, année où elle forma un état de la république américaine. En 1861, elle se sépara de l'Union et épousa la cause des confédérés ; mais elle fut promptement reprise par les soldats fédéraux.

Il est facile de comprendre maintenant les raisons qui ont empêché, durant plus de trois siècles, ce pays de s'établir. Il ne paraît pas que l'Espagne, l'Angleterre ou les Etats-Unis aient attaché une grande valeur à la Floride, vu que, offerte en don par les Espagnols aux Américains, ceux-ci l'ont remise un an après environ, probablement parce que l'on considérait que le jeu ne valait pas la chandelle. Quoiqu'il en soit, depuis que la Floride est entrée comme Etat dans le giron de l'Union américaine, et depuis surtout la guerre de Sécession, des Américains du Nord, hommes d'énergie, se sont dirigés en grand nombre de ce côté, et leur instinct yankee leur a bientôt fait découvrir et développer rapidement les ressources qui s'y trouvaient à l'état latent. Les anglais, qui ont contribué si largement à la construction des voies ferrées, dans d'autres parties de l'Amérique y placent leurs capitaux pour la même fin.

La Floride forme la partie la plus méridionale de tous les Etats-Unis. C'est, en grande partie, une péninsule qui s'avance dans le golfe du Mexique et l'Atlantique. Sa position exceptionnelle et son voisinage de l'océan et du golfe, fait qu'elle ne ressemble à aucun autre pays de la même latitude et même longitude. Il n'y a aucune montagne ni même de collines de quelque importance dans ce pays. Durant le jour les vents de l'Atlantique se font sentir de l'Est à l'Ouest, tandis que la nuit le golfe renvoie une brise fraîche et agréable. L'on ne peut se rendre compte du climat enchanteur dont ce pays est favorisé, qu'en le visitant et en y demeurant quelques semaines. Aucun endroit de la Floride, m'a-t-on dit, ne dépasse une hauteur de 500 pieds au-dessus du niveau de la mer, et ce sont des élévations si douces, qui embrassent une si grande étendue, qu'elles sont presque imperceptibles,

Les lacs abondent, et leur longueur varie de un à cinquante.

Je puis dire ici par expérience, que, dans les marches prolongées à la chasse, j'ai senti assez souvent, surtout vers le milieu du jour, le poids de la chaleur ; mais en changeant de direction, j'ai toujours ressenti le souffle frais d'une brise légère, qui, existant constamment dans l'atmosphère, la purifie et la vivifie. La température moyenne de l'hiver est d'à peu près 60 degrés Fahrenheit, celle de l'été dépasse rarement 90.

On a jamais entendu dire que personne ait été frappé d'insolation en Floride, ni qu'on ait jamais vu un chien devenir enragé.

Comme il me paraissait délicieux ce climat, lorsque assis à l'ombre d'une veranda, légèrement vêtu, je tenais d'une main une orange et de l'autre un journal de Québec qui indiquait une température de tant de degrés au-dessous de zéro, et de la neige, oh ! la quantité qu'il disait y avoir ! Jamais un Québécois qui a ainsi passé la fin de janvier en Floride, ne peut en oublier la nouveauté du contraste. Que je vous plains alors, pauvres mortels !

Il y a quelques cas de fièvres tremblantes en été, surtout dans les endroits voisins des marais et des criques, appelés " bayous " dans le sud ; mais on prétend que ces fièvres ne sont pas plus malignes que dans les Etats de l'Ouest. Quoiqu'il en soit la Floride renferme plusieurs localités où l'air est complètement dégagé de miasmes ; mais on les trouve sur le littoral de l'Atlantique et du Golfe, sur les îles nombreuses de l'Océan, ou encore, dans les terres de l'intérieur élevées et couvertes de pinières.

Les terres boisées de pin prédominent et sont, à tout prendre, productives ; elles fournissent la poix et le pin jaune. Il y a de plus de grandes étendues de terres fertiles appelées *hamak lands*. Ces terrains sont ou bas ou élevés et couverts de forêts épaisses de bois francs, comme le chêne vert, le chêne blanc, le cyprès, les arbres gommeux, le noyer, le palmier nain, le cèdre rouge, le magnolier, l'oléandre et d'autres variétés qu'il est inutile d'énumérer.

Les terres dites *hamak lands* sont propres à la récolte des fruits tropicaux, dont les principales espèces sont l'orange, le citron, le limon, la banane, le datier, l'ananas, le goyavier, la grenadier et plusieurs espèces de noix et de raisins. Les raisins dits *black Hamburgs* croissent au soleil, mais ne valent pas ceux que l'on cultive dans les serres chaudes de Québec.

Les pommes de terre ou patates qu'on récolte en Floride sont les patates sucrées. Ce qu'on appelle là, la patate irlandaise, notre ancienne patate murphy, vient bien, mais toutes celles que j'ai vues étaient importées du Nord et se vendaient de 6 à \$8.00 le baril, et je vous assure qu'on nous les servait avec économie.

On cultive en quantité énorme le coton, la canne à sucre et le riz.

De fait, je suis d'opinion que tout peut croître ici si l'on a le soin de se servir d'engrais puissants.

Il est évident que les avantages du climat de la Floride sont contrebalancés par la nature poreuse du sol.

Pour une plantation d'orangers, ça coûte \$50 par acre chaque année pour conserver le sol fertile, et, du moment qu'on le néglige, on en voit de suite l'effet par l'apparence malade des arbres.

La culture de l'orange est sa principale production. Les jeunes arbres commencent à rapporter et à payer trois ans après leur plantation, et au bout de dix ans, ils donnent de jolis revenus, le rendement de quelques arbres étant évalué à cent piastres par année. Les oranges mûrissent généralement en novembre ou décembre, et, si l'on n'en fait pas la cueillette avant le mois de mars, elle se nourrissent constamment de la sève de l'arbre, grossissent tous les jours, et deviennent plus juteuses, plus douces et plus délicieuses ; mais alors elles ne se conservent pas longtemps, et on ne peut plus les expédier au loin.

Figurez-vous donc un Québécois cueillant, en février, de ces oranges de l'arbre même, ou se promenant de bonne heure, le matin, dans un jardin où il ramasse une poignée de raves et de laitue fraîches !... Cependant, l'expérience nous dit que notre vieux Québec chéri a ses charmes, et nous y revenons avec bonheur ; mais une absence de quelques semaines, durant les longs mois de l'hiver, a bien aussi son charme, et je puis assurer que la Floride, où l'on se rend si facilement, forme un contraste agréable.

Une chose qui m'a frappé malgré moi, c'est la figure longue, languissante et blême des natifs, qui a l'apparence d'un coin. Les enfants blancs, à la campagne, ont le teint couleur mastic ; leurs lèvres sont d'un blanc mat et tous portent un cachet de nonchalance prononcée. Si vous vous arrêtez pour parler à un homme ou à une femme, près d'une clôture, une bâtisse ou un arbre, ils s'appuient sur ces objets avant de vous répondre. Ils paraissent éprouver sans cesse le besoin de s'appuyer sur quelque chose ; leur démarche est nonchalante, et manque de cette vitesse d'allure qui caractérise l'habitant du nord ; je croyais courir en marchant à côté de quelques-uns de ces individus.

Une autre chose digne de remarque est le petit nombre de personnes nées à l'étranger et la rareté d'irlandais parmi la population. M Barbour, qui a parcouru la Floride en tous sens, dit qu'il n'y a rencontré qu'un seul Irlandais parlant le patois, et je puis corroborer ce fait par mon expérience.

Il y a toute une colonie de Suédois près de Sandford et quelques Allemands par-ci, par-là. Dans le nord de l'Etat, on trouve encore quelques-unes des anciennes familles aristocratiques du sud. Ces fa-

milles sont peu nombreuses, et elles essaient de s'habituer au nouvel état de choses amené par l'abolition de l'esclavage qui faisait autrefois leur fortune.

Dans les grandes villes les nègres forment la plus grande partie de la population, et quels étranges et drôles d'êtres ce sont : imprévoyants, légers et pas plus industriels qu'il ne faut. Leur principale nourriture consiste de maïs crevé et de lard, d'une tasse de café arrosé d'un peu de sirop, et, quelquefois, de poisson qu'ils se procurent facilement.

Après le repas du soir commencent les ébats joyeux. Le banjo, les violons et les guitares se font entendre de tous côtés. On joue une gigue, et voilà nos nègres qui ouvrent la danse. Ils commencent par battre la mesure avec leurs pieds,—ah ! quels pieds, il faut voir cela, — puis la célérité de leurs mouvements devient bientôt incontrôlable. Alors un sourire béat se répand sur la figure de Sambo, sa bouche s'élargit, ses lèvres se contorsionnent, il jette sa blouse par terre, pousse des cris de joie, hurle, saute, et, fasciné par la musique, il bat la savate jusqu'à ce qu'il écrase d'épuisement.

Comme règle générale, plus noir est le nègre, meilleur et plus fiable est-il considéré. Les nègres jaunâtres ont la réputation d'être paresseux et suffisants.

(A continuer)

# SAINT-FRANÇOIS-DÛ-LAC.

## LE RECENSEMENT DE 1681.

La baie du Febvre, Lussaudière, Yamaska ne figurent pas même de nom dans le recensement de 1681, et d'après ce que nous connaissons de l'histoire de ces trois localités il est très probable qu'elles ne renfermaient aucun habitant à cette date.

Sorel et Saint-François possédaient toute la population du sud du lac Saint-Pierre, car Nicolet compte à peine comme appartenant à la région qui m'occupe dans le présent travail. Prenons d'abord :

### LA SEIGNEURIE DE SAUREL.

Pierre de Saurel, (1) seigneur, 53 ans ; Catherine Le Gardeur, sa femme 32 ans. Domestiques : Jules Daniou 50, Pierre Courtois 38 ; 4 fusils, 43 bêtes-à-cornes, 62 moutons, 18 chèvres, 150 arpents de terre en valeur.

Nicolas Legaré, 25 ans ; 14 arpents en valeur.

Jean de Lisle, 49 ans.

François Boutrou, 50 ans.

Pierre Cansel, 39 ans. Jacques Piot, 10 ans.

Jean Dardois, (2) 60 ans, Marie Harbaude, sa femme, 55 ans ; 1 fusil, 4 bêtes-à-cornes, 15 arpents en valeur.

Antoine Chaudillon, (3) chirurgien, 38 ans ; Marie Boucher, (4) sa femme, 31 ans. Enfants : Charlotte 9, Marie 7, Catherine 6, Antoine 4, Claude 2 ; 1 fusil, 6 bêtes-à-cornes, 16 arpents.

Pierre Salvaye, (5) 31 ans ; Catherine Le Roy, (6) sa femme, 27 ans. Enfants : Marie 5, Catherine 3, Louise 1 ; 2 fusils, 6 bêtes-à-corne, 10 arpents.

---

(1) Il signait " Saurel ". Son décès eut lieu vers la fin de novembre 1682.

(2) M. Tanguay le place cette année à la côte de Beaupré. Il faut lire Sorel.

(3) Etabli à Sorel depuis 1674 au moins.

(4) Née à Sillery.

(5) Il était à Sorel depuis 1675 au moins. Cette famille demeure à présent au chenal du Moine et porte le nom de Salvail. Une branche a servi dans l'armée française en Canada.

(6) Enlevée de Sorel avec sa fille, en 1696, par les Iroquois, elles y furent ramenées, l'année suivante, par ces Sauvages qui demandaient la paix.

- Pierre Valet, 31 ans ; 1 fusil, 10 bêtes-à-cornes, 20 arpents.
- Joseph Lamy, tanneur, 41 ans ; Marie Fontaine, sa femme, 31 ans.  
Enfants : Marie 10, Noël 7, Jeanne 5, Catherine 3, Claude 6 mois ; 1 fusil, 4 bêtes-à-cornes, 10 arpents.
- Jean Lemagnan, charpentier, 52 ans ; Perrette Bougon, sa femme, 56 ans. 2 fusils, 5 bêtes-à-cornes, 8 arpents.
- Paul Hué (1) 38 ans ; Jeanne Baillargeon, sa femme, 26 ans. Enfants : Louis 11, Antoine 10, Marc 9, Jean-Baptiste 7, Jean 5, Pierre 3, Jeanne 18 mois. 1 fusil, 7 bêtes-à-cornes, 20 arpents.
- François Marcé (2) cordier, 42 ans ; Marie Masseron, sa femme, 33 ans. Enfants : Jean 5 ans, Marie 8 mois ; 1 fusil, 4 bêtes-à-cornes, 12 arpents.
- André Poutret, (3) cordonnier. 38 ans ; Jeanne Burel, sa femme, 33 ans. Enfants : Marie 13, Madeleine 10, Marie 8, Catherine 6, Charlotte 4, Jean 2. 1 fusil, 1 vache, 6 arpents,
- Jean Lavanois, (4) poudrier, 54 ans ; Charlotte de la Rue, sa femme, 45 ans. 1 fusil, 5 bêtes-à-cornes, 5 arpents en valeur.
- Jean Guillet, 40 ans. 3 bêtes-à-cornes, 4 arpents.
- Gilles Couturier, (5) cordonnier, 39 ans ; Elizabeth de Teragon, sa femme, 30 ans. Enfants : Pierre 5 ans, Jean 4, Gilles 2 mois. 1 fusil, 5 bêtes-à-cornes, 19 arpents.
- Louis Bavaillac. (6) 37 ans ; Catherine Lalore, sa femme, 24 ans. Enfants : Catherine 8, Marie 6, Anne trois ans et demi, Louis 1. 1 fusil, 4 bêtes-à-cornes, 8 arpents.
- Jean Lavallée, (7) 29 ans ; Marguerite Duson, sa femme, 25 ans. Enfants : Anne 10, Jean 8, Françoise 6, Noël 4, Catherine 1. 2 bêtes-à-cornes, 12 arpents.
- Jean Ollivier, (8) 50 ans ; Elizabeth Renault, sa femme, 29 ans. Enfants : Thomasse 7, Geneviève 6, Marie 4, Elizabeth 2, Jean 7 mois. 8 arpents.
- Jean Cassenavre, 37 ans. 4 arpents.

---

(1) Hus, aujourd'hui Paulus, marié au cap de la Madeleine, vers 1669, il s'établit à Sorel peu après.

(2) Marcel, établi à Sorel depuis 1673 au moins.

(3) Poutré dit Lavigne, établi à Sorel depuis 1670 au moins.

(4) Marié à Québec en 1673.

(5) Il était à Sorel depuis 1677 au moins, Une branche de sa famille se fixa à St-François-du-Lac sous le nom de Labonté.

(6) Badaillac, Basaillac, Bazaillon, dit Badailla, dit Laplante, établi à Sorel en 1675 au moins, d'après l'abbé Tanguay.

(7) Était à Sorel depuis 1675 au moins.

(8) Marié à Sorel en 1673.

Michel Bruillet, (1) 36 ans ; Marie Dubois, sa femme, 37 ans. Enfants : Bernard 10, Jean 9, Gilles 8, Pierre 7, Marie 5. 1 fusil, 2 bêtes-à-cornes, 6 arpents.

Marin Moreau, (2) 37 ans ; Catherine Lucas, sa femme, 35 ans. 1 fusil, 2 bêtes-à-cornes, 8 arpents.

Jean Carron, (3) taillandier, 30 ans. 8 arpents.

Jean Garnier, (4) 49 ans ; Françoise Feuilletau, sa femme, 25 ans. Enfants : Anne 5, Catherine 3, Marie 1. 1 fusil, 5 bêtes-à-corne, 12 arpents.

Jean-Baptiste Patissier dit Saint Amand (5) 35 ans ; Marie Giguère, sa femme, 25 ans. Enfants : Catherine 3, Pierre un an et demi. 1 fusil, 1 vache, 10 arpents.

Charles Vanet, charpentier, 32 ans ; Catherine LeMagan, sa femme, 31 ans. Enfants : Catherine 7, Marie 5, Jeanne 3, Charles 1. 1 fusil, 5 bêtes à cornes, 12 arpents.

Nicolas Meyer, tonnelier, 35 ans. 1 fusil, 4 arpents.

Zacharie Digore ou Digou, boulanger, 39 ans. 3 arpents.

Claude Pugen, 40 ans. 2 arpents.

Pierre Augrand (6), 47 ans ; Marguerite Andrieu, sa femme, 37 ans. Enfants : Jeanne 7, Pierre 5, Anne 4, Louise 2. 2 fusils, 7 arpents.

#### LA SEIGNEURIE DE SAINT-FRANÇOIS.

I. " Jean Crevier (7), 37 ans. Marguerite Hertel, sa femme (8), 32 ans. 6 fusils, 20 bêtes à cornes, 40 arpents de terre en valeur. Enfants : Joseph 14 ans ; Louis (9) 12 ans, René (10) 2 ans. Domes-  
tiques : Marie Pinard 17 ans ; Françoise 8 ; Mathurin 30 ; Jacques  
" Griau 18 ; Antoine Devaux 39."

II. " Laurent Philippe, 42 ans, Charlotte Giguère, sa femme, 28 ans.  
" 8 fusils, 12 bêtes à cornes, 30 arpents de terre en valeur. Enfants :

(1) M. Tanguay écrit Brouillé dit Laviolette. D'abord habitant de Boucherville, il s'était fixé à Sorel vers 1676.

(2) Est-ce le même que M. Tanguay mentionne à la page 441 du tome I de son *Dictionnaire* ?

(3) Il se maria, et vers 1691 alla demeurer sur la côte de Batiscan.

(4) Ou Grenier dit Nadeau, établi à Sorel depuis 1676 au moins.

(5) Marié en 1678, à Sorel, avec la sœur de madame Laurent Philippe, de Saint-François-du-Lac.

(6) Dit Lapierre. Etabli à Sorel depuis 1674 au moins.

(7) Né le 3 avril 1642.

(8) Née le 26 août 1649.

(9) Acte de naissance inconnu. C'est lui qui dut être tué (mars 1690) dans l'expédition de Hertel.

(10) Né le 13 septembre 1679.

" Pierre 6 ans ; Joseph 4 ; Marie 8 ; Catherine 1½. Domestiques :  
 " René Tavelot 23 ans ; Pierre Greslon 24 ; Marie Henard 33 ; Ma-  
 " thieu Amiot 13."

D'après Tanguay les enfants de Laurent Philippe avaient été baptisés aux Trois-Rivières, 1<sup>er</sup> octobre 1673, Marie ; à Sorel, 26 janvier 1677, Joseph ; à Sorel, 25 février 1678, Jean-Baptiste ; aux Trois-Rivières, 28 février 1679, Jean-Baptiste encore. Quant à Charlotte, on ne connaît l'année de sa naissance que par le recensement ci-dessus ; elle épousa en 1698, Joseph Hertel.

Laurent Philippe dit Lafontaine, natif de Blois, était soldat et messager du gouverneur du Canada durant les années 1662-65 (1). Il était aux Trois-Rivières en 1664.

L'année suivante on le voit parrain de Charles Ameau, du même lieu. Au recensement de 1666 il figure encore aux Trois-Rivières avec la qualité de " volontaire," âgé de 28 ans. Ayant épousé (1669) Charlotte, fille de Robert Giguère, de Sainte-Anne-de-Beaupré, il s'établit à Saint-François dès 1676, puisque deux de ses enfants furent baptisés à Sorel les deux années suivantes et que, en 1679, le registre des Trois-Rivières dit expressément : " Laurent Philippe habitant de la rivière Saint-François." En cette circonstance c'est la seigneuresse de Saint-François qui est marrain. Remarquons aussi que, le 1 octobre 1673, aux Trois-Rivières, au baptême de son premier enfant, Marie, celle-ci est appelée " Marie Duvivier dit Lafontaine " et le père " Laurent Philippe Duvivier dit Lafontaine." C'est la seule pièce où je rencontre ce nom de Duvivier appliqué à Laurent Philippe.

III. " René Abraham 36 ans. 1 fusil, 7 arpents de terre en valeur.  
 " René, son fils, 3 ans."

Le 16 novembre 1671, aux Trois-Rivières, avait eu lieu le mariage (2) de René Abraham, âgé de 26 ans, fils de Jean Abraham et de Jeanne Brassart, paroisse de Condans au Poitou, avec Jeanne, fille de Jean Blondeau et de Jacqueline Morin, paroisse Notre-Dame, ville de Poitiers. Ce ménage habita d'abord Nicolet ; on y retrouve la naissance de leur fils Arnoult, baptisé en danger de mort, le 31 janvier 1673 ; puis on les voit faire baptiser à Sorel, le 22 décembre 1678, un autre enfant appelé René. Jeanne Blondeau fut inhumé à Sorel le 2 novembre 1680. Je conclus de ceci que la famille habitait Saint-François-des-Prés depuis 1678 au moins. René a dû laisser une descendance, car je vois (3) qu'il y avait, à Saint-François, en 1732, un nommé Pierre Abraham.

(1) Jugements du Conseil Souverain, I, 339.

(2) Tanguay ne cite pas ce mariage.

(3) Edits et Ordonnances, III, 269.



IV. " Pierre Couque, 57 ans. Marie, sauvagesse, sa femme, 50 ans. " 3 fusils, 15 arpents de terre en valeur. Enfants : Louis 20 ans ; Marie " 18 ; Marguerite 16 ; Elizabeth 14 ; Madeleine 12 ; Jean 8."

La liste exacte des enfants de Couc est celle-ci : Jeanne née aux Trois-Rivières, 1657 ; inhumée (1) au même endroit 1679. Louis, né Trois-Rivières 1659 et que nous retrouverons. Angélique, née Trois-Rivières 1661 ; mariée à François Delpé dit Saint-Cerny. Marie née Trois-Rivières 1663. Marguerite née Trois-Rivières ou au Cap 1664, mariée à Jean Fafart. Elizabeth née 1667. Madeleine née 1669. Jean né 1673.

Pierre Couc dit Lafleur, de Cognac en Angoumois, est cité aux Trois-Rivières comme parrain d'une sauvagesse, le 27 août 1651. L'année suivante il servait en qualité de soldat et fut blessé par les Iroquois. Le 16 avril 1657, aux Trois-Rivières, il épousa Marie Meti-8ameg8k8e, Algonquine, née en 1631. C'est le plus ancien mariage entre blanc et indigène que j'aie constaté aux Trois-Rivières. Le chef algonquin Charles Pachirini est témoin. Couc signait " Pierre Couc." Il n'est pas, comme on l'a dit, l'ancêtre de monseigneur Cooke, car le père de celui-ci vint d'Irlande au Canada vers la fin du XVIIIe siècle. Ce n'est pas ce Pierre Couc, non plus, qui fut tué par un canon, aux Trois-Rivières, en 1665, mais un soldat du même nom appartenant au régiment de Carignan. En 1664, Pierre paraît avoir demeuré au cap de la Madeleine ; et au recensement de ce lieu, en 1667 on lit : " Pierre Couque 40 ans. Marie 35 ans, sa femme. Enfants : Jeanne 10 ans, Louis 7, Angélique 5, Marguerite 3, Elizabeth (2) 3 mois.

Louis Couc dit Montour, fils de Pierre Couc, épousa une Sokokis, vers 1683. Il a longtemps demeuré à Saint-François. Sa descendance est connue sous le nom de Montour. Quelques-uns ont été des interprètes remarquables.

V. " Pierre Forcier 33 ans. Marguerite Girard (3) sa femme 32 " ans. 1 fusil, 8 arpents de terre en valeur. Enfants : Joseph 5 ans, " Marie 3, Pierre 1. (4)

Par les actes de baptême de ses enfants, on voit que Forcier était à Sorel en 1675, 1677, 1684, mais cela peut tout aussi bien signifier qu'il habitait Saint-François. C'est dans cette paroisse qu'il fut tué en 1690.

VI. " Jacques Maugras 42 ans. Jeanne Moral sa femme 29 ans. 4

(1) Assassinée, à Saint-François, selon toute apparence.

(2) Non inscrite au registre des Trois-Rivières.

(3) M. Tanguay la fait remarier en secondes noces avec un nommé René Abraham Desmarets.

(4) Voir Tanguay : *Dictionnaire* I. 189, 235, 269.

“ fusils, 1 vache, 8 arpents de terre en valeur. Enfants : Marie 12 ans ; Marguerite 2. ”

Marie-Jeanne, fille de Quentin Moral et de Marie Marguerie veuve en premières noces de Jacques Hertel, était née aux Trois-Rivières vers 1653 et se trouvait par sa mère, sœur de madame Jean Crevier. Elle épousa Jacques Maugras aux Trois-Rivières et l'on croirait, par les naissances et les sépultures de leurs enfants que ce ménage demeurait aux Trois-Rivières de 1673 à 1684, mais le recensement de 1681 nous les montre à St-François. La fille aînée inscrite dans cette pièce sous le nom de Marie âgée de douze ans, ne peut être autre que Marguerite, la même qui resta célibataire et alla demeurer à l'hôpital général de Québec, tout en conservant une propriété à Saint-François. La seconde fille inscrite au recensement de 1681 sous le nom de Marguerite âgée de deux ans n'est pas mentionnée aux registres des paroisses. A Sorel, en 1685 et 1686, Maugras fit baptiser deux autres de ses enfants : Madeleine et Marie. D'après ce que l'on verra plus loin, Maugras fut tué en 1690 et ne laissa que des filles. L'une de celles-ci appelée Marie-Jeanne épousa Pierre Gamelin dit Châteauvieux et leur descendance porte ces deux noms en y ajoutant celui de Maugras, de sorte que les familles Maugras actuelles sont de Gamelin portant le nom de leur ancêtre maternelle.

VII. “ Etienne Robert, 32 ans. ”

VIII. “ Pierre Paranteau 32 ans. Madeleine Tisserant, sa femme, 31 ans. 1 fusil. 3 arpents de terre en valeur. Enfants : Marguerite 6 ans, Marie 4. ”

Pierre Parenteau, fils de Jean Parenteau et de Marguerite Sevestre, de Basange, évêché de Xaintes, avait épousé, à Québec, le 12 septembre 1673, Madeleine Tisserant ; après leur premier enfant baptisé à Québec en 1674, tous les autres, de 1677 à 1687, furent baptisés à Sorel. Ces actes de baptêmes à Sorel dénotent des habitants ou de ce lieu ou de Saint-François. Je suppose que Parenteau trouva la mort dans les massacres de 1690-93 puisque sa veuve se remaria, à Québec, en 1693.

IX. “ Jean Poirier, 37 ans. 1 fusil, 3 arpents de terre en valeur. ”

X. “ Jacques Jullien, 37 ans. 5 arpents de terre en valeur. ” Au recensement des Trois-Rivières, en 1666, on voit que Jacques Julien, âgé de 23 ans, est domestique chez Nicolas Crevier. Il épousa Anne Labrecque ; l'un de ses enfants fut baptisé à Sorel en 1687. Julien fut tué par les Iroquois en 1689.

XI. “ Martin Giguère 27 ans. 1 fusil, 10 arpents de terre en valeur. ” Martin Giguère (1) dit Delfrènes, était né à Québec en 1655. Il se

(1) Frère de madame Laurent Philippe citée plus haut.

maria (1683) avec Françoise (1) fille du chirurgien Louis Pinard, de Champlain. Ce ménage continua de demeurer à Saint-François ; on trouve les baptêmes de leurs enfants à Sorel.

XII. " Nicolas Cagnaux 60 ans. 3 arpents de terre en valeur."

XIII. " François Delpé, 34 ans. 1 fusil, 12 arpents de terre en " valeur." Il portait le surnom de Saint-Cerny. Ayant épousé Angélique, fille de Pierre Couc, plus haut mentionnée, il fit baptiser un enfant aux Trois-Rivières en 1682, puis d'autres à Sorel, en 1684 et 1686, d'autres encore aux Trois-Rivières de 1695 à 1703. Il mourut dans cette dernière ville le 15 décembre 1725, J'en conclus qu'il avait quitté Saint-François à la suite des massacres de 1690-93.

XIV. " Pierre Faure, 32 ans. 8 arpents de terre en valeur."

XV. " Jacques David, 26 ans." David était taillandier (2) de son métier ; né aux Trois-Rivières en 1657. Il se maria, à Boucherville, en 1690, avec Catherine Lussier, et demeura dans ce dernier lieu.

#### OBSERVATIONS.

Crevier, Forcier, Parantau, Maugras, Giguière sont les seuls noms du recensement de 1681 qui se retrouvent dans les familles actuelles de Saint-François, Pierreville et les environs.

Le 25 juillet 1680, au baptême de Marie-Anne, fille de Nicolas Perrot et d'Anne Rafrou (3) sont parrain et marraine : François Robineau et Marguerite Hertel. Le frère récollet Luc Filiastre note qu'il a administré le baptême à la rivière Saint-François. François Robineau est dit âgé de dix-huit ans au recensement de Portneuf en 1681, où demeurait sa famille. Marguerite Hertel était la femme de Jean Crevier, seigneur de Saint-François. Au recensement de 1681, Nicolas Perrot, sa femme et leurs enfants sont inscrits dans le fief Lintôt près Bécancour ; c'est là que le grand voyageur a résidé par la suite. Je conclus de ce qui précède qu'il a demeuré temporairement à Saint-François vers l'année 1680.

Le recensement de 1681 donne, à Saint-François, vingt-sept fusils, trente-trois bêtes à cornes et cent cinquante-deux arpents de terre en valeur. Deux individus ne possèdent rien, ce sont Julien et David. On peut inférer de ces calculs qu'il y avait dix ou douze maisons dans la nouvelle colonie et que les familles Crevier, Philippe, Couc et Maugras

(1) Nièce de madame Jean Crevier, seigneuresse de Saint-François.

(2) Fabricant d'outils tranchants. C'était une branche du métier de forgeron, comme il y a les charrons et les maréchaux-ferrants.

(3) Son nom était Madeleine Raclos.

possédaient le plus de bien. Ce sont les mêmes qui par la suite figurèrent comme les plus à l'aise de la paroisse.

Ce recensement ne cite que trois localités au sud du lac Saint-Pierre : Saurel, Saint-François et Nicolet. Voici les chiffres qui représentent leur population :

Saurel : 20 ménages et douze colons non mariés, formant 116 âmes, divisées quant aux sexes entre 59 hommes et 57 femmes ; 20 hommes mariés ; 20 femmes mariées ; 39 garçons ou célibataires et 37 filles.

Nicolet : 6 ménages, formant 37 âmes, divisées quant aux sexes entre 23 hommes et 14 femmes ; 6 hommes mariés ; 6 femmes mariées ; 17 garçons et 8 filles.

Saint-François : 7 ménages et huit colons non mariés, formant 51 âmes, divisées quant aux sexes entre 31 hommes et 20 femmes ; 6 hommes mariés ; 6 femmes mariées ; 25 garçons ou célibataires et 14 filles ou femmes non mariées.

En descendant de Nicolet jusque vers Gentilly on ne rencontrait que 11 ménages, formant 45 âmes, dont 10 hommes, 10 femmes, 13 garçons, 12 filles.

Sur ce long espace de terrain il n'y avait donc que 44 ménages, soit 251 âmes.

BENJAMIN SULTE.

(A continuer.)

# LE NORD.

---

## III.

Le village de St-Jérôme, dont la municipalité avait été délimitée, en 1870, par le 34 Victoria, Chapitre 34, a été depuis érigé en ville.

D'après le recensement de 1881 cette ville naissante comptait alors 2032 habitants.

La paroisse, qui forme une municipalité séparée, en comptait alors 2566.

Les terres de cette localité sont généralement bonnes et d'une nature variée, convenant à toute espèce de culture, même à la culture des fruits, qui pourtant a été négligée jusqu'à ces dernières années.

Sur le chemin de St-Jérôme à St-Janvier on rencontre une tourbière qui peut facilement être desséchée ; elle est d'environ un demi-mille de largeur et d'une superficie d'environ  $\frac{5}{8}$  de mille. On a trouvé dans plusieurs endroits, le long du chemin, que sa profondeur était de deux à dix-huit pieds, la plus grande profondeur étant vers le côté sud-est ; la moyenne profondeur est de huit pieds. Des années s'écouleront encore avant qu'on exploite cette tourbe qui brûle très bien et offre un combustible puissant, mais l'abondance du bois dans cette partie du pays fera retarder cette industrie dans laquelle les capitalistes ne trouveraient aucun profit. Si surtout le chemin de fer du Nominigue ouvre les cantons du Nord à l'exploitation du bois, pendant de longues années cette industrie forestière offrirait à l'industrie tourbière une concurrence ruineuse.

Il y a plusieurs mines dans la paroisse de St-Jérôme, mais le défaut de capitaux n'a pu encore en permettre l'exploitation. Sur la rive Nord-Ouest de la rivière du Nord, non loin du village, est une riche mine de fer que l'on avait commencé à exploiter, il y a quelques années. Une autre mine, que l'on pensait être d'argent, a aussi été travaillée, mais les ressources n'ont pas permis de réaliser les espérances qu'elle offrait.

Pour les savants, reproduisons des rapports de Logan les lignes suivantes :—

“ A St-Jérôme on a trouvé, du côté de l'ouest de la rivière, une bande de calcaire cristallin ; on l'a suivie le long des bords de la rivière sur une distance d'un mille et demi, ayant la direction N. 32° E : elle est

d'une longueur d'environ 200 verges. La roche du côté de l'Est est composée en grande partie d'un feldspath triclinique ; mais comme elle renferme un mélange considérable d'autres minéraux, il ne paraît pas aussi marqué que l'anorthosite de Morin.

“ Les minéraux ont un arrangement réticulé, comme c'est aussi le cas pour le gneiss orthose porphyroïde. Des bandes plus ou moins foncées sont parallèles les unes aux autres, et les nuances sont produites par une quantité plus ou moins grande d'un feldspath verdâtre à grains fins, qui se changent à l'air en un blanc opaque ; ce feldspath se rencontre en noyaux entourés d'un réseau plus foncé, consistant en pyroxène vert foncé et de fer oxidulé, avec de petits amas de grenats d'un rouge jaunâtre. Dans ce mélange, de petites et de grandes masses de labradorite, quelques unes de deux ou trois pouces de diamètre, sont disséminées irrégulièrement, et il se trouve dans quelques endroits des veines irrégulières ou ségrégations composées d'orthose rouge clair et de quartz translucide incolore.

“ Du côté oriental de la rivière on rencontre une roche d'un caractère semblable, mais on voit aussi une masse interstratifiée de gneiss rouge hornblendique, dont le feldspath est de l'orthose. La largeur de la masse est de 200 verges, et elle est marquée de bandes plus foncées que dans d'autres endroits, cela étant dû à la présence d'une plus grande quantité de hornblende ; on observe dans la roche de la pyrite de fer et du molybdenne.

“ A l'ouest de cette masse de gneiss orthose des bandes plus petites, d'une nature semblable, semblent alterner avec celles que contiennent un feldspath triclinique, indiquant un passage entre l'anorthosite et le gneiss orthose. Des lits de quartzite sont aussi interstratifiés, et quelques uns de ceux-ci sont tellement remplis de petits grenats qu'ils forment une roche grenatique”.

Les bois sont variés à St-Jérôme : chêne, hêtre, orme, érable, épinette, pruche, sapin ; mais les terres à bois sont déjà rares. La plupart de celles qui avaient été conservées ont été dépouillées lors de l'ouverture du chemin de fer à cet endroit, et aujourd'hui les bois descendent pour la plupart des paroisses environnantes.

Aussi la chasse y est elle rare. Il n'existe plus que des rats musqués, quelques visons voleurs, des belettes meurtrières. La perdrix même s'éloigne traquée qu'elle est par les chasseurs de la ville.

Il n'y a même plus de ces tourtes si abondantes autrefois. Il y a de ça quelque quarante ans, elles étaient tellement abondantes qu'elles infestaient le pays. Par milliers et milliers elles passaient du sud au nord où elles se rendaient au printemps pour faire leur ponte. Qui les conduisait là ? Qui les en a retirées ? Alors on les tuait par quantité désastreuse ; on en mangeait, on en vendait et on en gaspillait. On chassait

le matin et le soir, tous les jours de la semaine et même le dimanche. Il est de croyance que les abus ont été la cause de leur retraite. Plusieurs prétendent qu'elles ont été conjurées. Quoiqu'il en soit c'était une grande ressource aujourd'hui tarie. Tout paysan avait alors la tourtre au pot, et nulle fille de ce temps ne se mariait sans apporter en dot un lit de plume et des oreillers aussi ; ce beau temps n'est plus, mais..... on se marie toujours.

On me permettra de parler de St-Jérôme en détail, à moi, enfant de la paroisse. En revoyant le lieu où je suis né, où j'ai passé mes plus jeunes années, que de souvenirs il évoque ! je revois encore la maison paternelle perchée sur un coteau au pied duquel coule un ruisseau qu'on appelait, nous, "la petite rivière." Au printemps elle inonde le ravin. Elle se jette dans la rivière du nord que nous appelions "la grande rivière." C'est au bord de cette petite rivière que s'est établie la première potasserie du nord. Qui le dirait, quarante ans plus tard, les cendres accumulées du résidu de la potasse et conservées en tas, servaient à fertiliser les terres de la succession Montigny. Les prairies engraisées par ce procédé s'en ressentaient dix ans après, tant est énergique cet amendement.

Que de courses n'ai-je pas faites à travers les champs de la Côte St-Antoine que traverse le faible tributaire de la rivière du nord. J'y vois encore la petite pointe où je m'esseyais pour pêcher la carpe ronde ; le bassin où j'attrapais le mulot ; la talle d'aulnes où je capturais le crapet. Comme ils répandaient un fumet appétissant ces petits poissons quand, roulés dans la farine, ils rôtissaient dans le beurre. Il fallait nous voir arriver à la maison avec une brochée de poissons, les écorcher et les faire frire.

Et puis l'appétit avec laquelle nous dégustions cette pêche nous faisait quelquefois avaler sans scrupule les pièces qui n'avaient pas été écaillées ou même éventrées. Dieu nous pardonne cette gourmandise ; car nous ne pensions pas faire mal.

Je vois encore, là-bas, cette petite baie où j'étendais mes pièges aux rats musqués, dont la chair convertie en ragout, a l'avantage de pouvoir s'offrir le vendredi. Rien de succulent comme la chair de la femelle du rat d'eau bien accommodée, au printemps, quand elle sort d'hivernement et qu'elle est dans toute sa graisse. Et puis la fourrure n'est pas à dédaigner, surtout depuis qu'on l'imite en poil de loup marin.

Mais à cette petite rivière St-Antoine se rattache un souvenir bien triste. J'étais encore enfant quand on vint avertir mon père, qui était magistrat, qu'une femme avait été trouvée morte dans une source près de la rivière. C'était Julienne Filion, femme d'un nommé Martin. La position qu'elle avait dans ce bassin ; les marques de violence qu'elle portait, tout dénotait qu'elle avait été assassinée. Ces événements

passent presque inaperçus dans une ville où l'on voit tant d'horreurs, mais à la campagne, ils laissent dans le cœur une émotion profonde qui ne s'efface jamais. Pendant des années on venait de 20 lieues à la ronde pour voir ce lieu d'exécration où un crime avait été commis. Les passants, en voyant de loin le tronc d'arbre creux qui servait d'entourage à la source lorsque la victime y a été précipitée, sentaient un frémissement parcourir leurs membres. Les présomptions dirigèrent la main de la justice vers le mari de cette infortunée femme. Les jurés ont acquitté l'accusé Martin. Puisse le ciel l'avoir aussi acquitté. Quoiqu'il en soit ce meurtre, car c'en était un, est resté dans ma mémoire comme un souvenir ineffaçable. Cette Julienne Filion avait été pendant plusieurs années au service de mon père ; c'était un ange de femme ; et, après quarante ans, je la vois encore se dépensant au service de mes parents avec un dévouement comme en avaient les domestiques d'alors. Elle est au ciel, et son mari est un bon chrétien. Qui a mis fin à l'existence de cette femme ? Secret de Dieu, déposé depuis dans le sein d'un prêtre qui l'a emporté dans la tombe.

Mais sortons de ces sombres réminiscences et courons les bois et les prés.

Là-bas est la savane où, avec mes frères j'allais tendre des collets aux lièvres dont les civets étaient si parfumés. Les perdrix étaient abondantes alors dans nos grandes savanes, et elles ont bien souvent servi de point de mire à mon mauvais fusil qui m'a fait manquer tant de bons coups. Nous faisons les hommes et surtout les commerçants. Nous nous fabriquons de petites voitures auxquelles s'attelait l'un de nous, et nous allions, l'hiver, au bois chercher notre gibier et, l'été, glaner dans la prairie. Nous érigeons un comptoir et, chacun son tour, nous faisons le marchand, c'est d'instinct. Nous fabriquons impunément, même de la monnaie, pour payer un voyage d'herbe d'une botte de grosseur, une peau de lièvre, un quartier d'écureuil. A trente ans de distance je me rappelle l'odeur des foins et le goût des fruits sauvages qui bordaient les haies. Que de papillons n'ai-je pas empoignés dans ces champs où se fait entendre aujourd'hui le sifflet de la manufacture Rolland ! Combien d'oiseaux n'ai-je pas emprisonnés pour leur prodiguer mes soins dont ils sont souvent morts ! Je m'en suis même confessé tant ma mère m'en faisait des reproches. Ah ! ma mère ! A chaque pas j'entends sa voix, je sens sa main qui me soutient. Je la vois nous conduisant, le soir, au pied de la grande croix de bois qui s'élevait à la fourche des trois chemins, et devant laquelle s'arrêtaient les convois funèbres pour réciter le *De profundis*. Tout me parle d'elle : et le chemin par où elle me conduisait à l'Eglise, et la salle où elle déposait les roses doubles du jardin, et le salon où nous récitions la prière en famille, et la chambre où je la vis rendre son âme au Dieu qu'elle nous



avait appris à aimer... Aujourd'hui cette maison est vide. Mon père, qui a arrosé le champ de ses sueurs, après avoir quitté le commerce, y est mort ; mes sœurs s'en étaient alors éloignées pour se marier ; mes frères, comme moi, ont leurs affaires ailleurs. Pourquoi ne garde-t-on pas le bien paternel où l'on puisse de temps à autre aller se nourrir des souvenirs si doux aux gens de cœur ! Hélas, maintenant pour sentir la présence de ceux que l'on a aimés il faut se rendre au cimetière. C'est là que dorment à l'ombre de la croix et ma grand'mère et mon père, et ma mère et une sœur et tant d'autres qui nous furent dévoués. Ils sont là toujours, et quand l'herbe pousse sur leurs tombes, et quand la neige les couvre de son linceul, et quand le soleil réchauffe leur tertre, et quand l'étoile scintille aux cieux. Pensent-ils ? Entendent-ils ? Reconnaissent-ils ? J'ai marché souvent près des saules de leur mausolée, je me suis agenouillé sur la marche qui recouvre leurs pieds ; j'ai versé des larmes qui jaillissaient de mon cœur pressuré par la douleur. J'ai écouté... Rien n'a répondu, ni un soupir, ni une plainte, ni un frémissement, ni un frôlement d'aile. On m'avait raconté bien souvent que les âmes apparaissent quand la nuit brunit la nature et que les oiseaux se taisent. J'ai regardé dans la feuillée qui s'agite, dans l'herbe penchée, dans l'air qui murmure, dans le firmament qui étincelle... Rien de la voix de ceux qui sont là, sous l'herbe, le front aux étoiles depuis cinquante ans, quarante ans, trente ans, vingt ans, dix ans. Rien..... que la voix de la nature qui chante la toute puissance d'un créateur. Rien que la plante qui renaît au printemps par un miracle aussi grand que celui de la résurrection de la chair, et qui me dit : Espère. Et je me suis relevé. Et j'ai aperçu la croix qui me raconte les bontés de mon sauveur et qui me persuade que tant de sacrifices, tant de douleurs, tant d'amour ne peuvent pas être à jamais ensevelis dans cette lugubre fosse. Non, non, ces fleurs parfumées, ces astres harmonieux, n'assisteraient pas à un tel anéantissement. Je crois, et cette croyance sèche mes larmes.

J'aurais aimé à revoir au village la maison d'école où un maître m'a appris les grosses lettres et le petit catéchisme. J'y aurais peut-être reconnu la table marquée de la pointe de mon canif et le martinet du père Mathieu. Tout ça s'est effacé au souffle du progrès. Je vois bien le site où existait la maison d'école, la côte où l'on déchirait nos pantalons, la rivière où nous trebuchions sur nos patins, mais l'école n'y est plus. C'est à peine si quelques citoyens d'alors restent pour me dire que je ne suis pas trop vieux. La plupart sont partis, ceux qui vivent encore sont courbés vers la tombe. Et la génération qui pousse ne me connaît que de loin. Pourtant l'église où j'ai fait ma première communion existe encore, c'est la même ; la sacristie où j'ai souvent servi la messe, est la même, rajeunie même par une boiserie nouvelle ;

le presbytère où ont vécu, et le révérend M. Blythe, qui m'a baptisé, et le révérend M. Thibault, qui m'a fait faire ma première communion, et le révérend M. Brunet qui a enterré ma mère, et le Rév. M. Groulx, qui a marié mon frère, et le révérend M. Graton qui a enterré mon père. C'est à l'Eglise, autour de l'Eglise, au presbytère que se concentre la vie du passé. Que ne peuvent-ils toujours exister ces monuments pieux qui rappellent à l'âge mûr tant de douces émotions, et à la vieillesse tant de fêtes du passé. Aussi les paroissiens devraient-ils s'efforcer, quand ils bâtissent des églises ou des dépendances curiales, de les construire solides, fortes, et adopter des plans de monuments qu'ils peuvent agrandir, sans jamais les détruire. C'est d'ailleurs le symbole de la religion implantée dans le sol qui répète à nos arrières petits enfants que nous étions catholiques, et qui leur recommande de l'être ; c'est l'arbre de la famille religieuse chargé des souvenirs d'autrefois et qui fait entendre aux générations la grande voix de l'espérance.

Aujourd'hui les hommes de profession qui existaient il y a trente ans sont presque tous partis. Le premier notaire qui se soit établi à St-Jérôme était M. André Bouchard Lavallée. Ce brave M. Lavallée était venu jeune s'établir à St-Jérôme où il avait épousé une demoiselle Testard de Montigny. Il fut agent des terres de la couronne, et dans le but de promouvoir les intérêts de la colonisation, il avait été s'établir à St-Adèle, où il avait une ferme qu'il faisait cultiver avec beaucoup d'art. Je vois encore sa maison peinte en blanc, la plus voisine de l'Eglise, et devant laquelle sont de grosses érables qu'il avait transportées sur son dos, il y a quarante ans. Le Lieut.-Col. Lavallée est venu mourir à St-Jérôme qu'il avait tant aimé et où demeurait sa vieille mère, née Duchesneau, qu'il affectionnait. Elle l'a suivi peu de temps après dans le tombeau. Des anciens notaires de l'endroit il ne reste plus que M. Melchior Prévost, qui pratique encore sa profession. Sa femme, fille du distingué Dr. Labrie de St-Eustache, est décédée ces années dernières.

Un autre notaire vient de s'éteindre dernièrement à la fleur de l'âge : M. Hervieux avait été régistrateur, directeur du cadastre et inspecteur des bureaux d'enregistrement. Il avait épousé une des filles du Dr. Lachaine de Ste-Adèle. L'hon. M. J.-B. Lefebvre de Villeneuve aussi notaire, qui avait pris un jeune associé, M. Pepin, est aussi décédé. Il avait épousé en première noce une demoiselle Testard de Montigny et en seconde, une demoiselle Louprette, qui lui survit. M. Ls. de G. Lachaine, aussi notaire, est régistrateur du comté.

Le premier médecin résident à St-Jérôme fut M. le Dr. L. E. Larocque, frère de Mgr Jos. Larocque, évêque de Gratianopolis. Le Dr. Larocque avait épousé une Dlle Testard de Montigny. Il vint s'établir à Montréal où il mourut il y a quelque vingt ans.

Le Dr. Prévost, successivement en société avec ses fils Couetteux et

Guillaume, s'est partagé la clientèle du Dr. Larocque avec le Dr. de Martigny. Les Drs. Marsan et Fournier y ont exercé la profession d'Esculape, et le Dr Labelle y est décédé.

Quant aux avocats ils y sont depuis une date assez récente. M. Filiatrault y a pratiqué pendant quelque temps. M. Chs. de Montigny, aujourd'hui protonotaire du district de Terrebonne, s'y est établi en permanence le premier. Aujourd'hui MM. Boisseau et Nantel y exercent avec honneur la noble profession. Ce dernier est représentant à la législature provinciale du comté de Terrebonne, dont St-Jérôme est le chef-lieu.

Les marchands y sont aujourd'hui nombreux et y font des affaires considérables, avec les gens de la localité et des environs. Le genre de commerce est cependant changé. Autrefois on vendait beaucoup à crédit. Et, il faut le dire, ça été la ruine de plusieurs habitants. Il y a un adage américain : "Qui s'endette s'enrichit." Oui, quand on s'endette d'une manière rationnelle ; quand on emprunte à six pour faire un commerce qui rend douze. Mais quand on emprunte pour acheter ce qui n'est pas nécessaire on peut dire : "qui s'endette se ruine." Le crédit est aussi la ruine de la plupart des marchands. Voilà pourquoi ceux de St-Jérôme ont tué le crédit, et ils s'en trouvent bien.

Les habitants de la ville et de la campagne sont entreprenants, et ils savent au besoin faire beaucoup de sacrifices pour promouvoir les intérêts de leur localité. Les conseils municipaux exemptent de taxes ceux qui désirent y établir quelques bonnes industries. La ville est divisée en deux camps pendant les élections, mais l'esprit public les réunit aussitôt après pour travailler à l'avancement de cette municipalité, qui est la première en importance, et que l'on interroge toujours dans les affaires publiques, parce que ses hommes d'affaires sont reconnus pour avoir beaucoup d'initiative et surtout un grand dévouement. Un sens moral d'élite les distingue, et l'on n'y connaît pas parmi les classes dirigeantes de bipèdes appelés *libres penseurs*. Ce sont des gens qui savent prier et qui se font un honneur de le faire.

Il peut y avoir quelque négligents, mais des incrédules je n'en ai pas connus. Je ne pense pas que plusieurs personnes aient été enterrées hors du cimetière béni pour cause d'impénitence finale. Dieu en soit loué, et prions-le qu'il préserve la paroisse d'un tel malheur. C'est bien la plus belle des consolations du chrétien, de pouvoir espérer qu'il se trouvera un jour réuni à tous ceux qu'il aura connus, avec qui il aura été élevé, avec qui il aura vécu, et à tous ceux qu'il aura aimés ici-bas.

J'ai voulu consacrer un chapitre spécial à un homme de la ville de St-Jérôme que tout le monde connaît et qui est l'ami de tout le monde, parcequ'il est l'un des plus grands bienfaiteurs de son pays.

Le curé Labelle est à lui seul toute la personnification du Nord. Il

en a les proportions, Dieu merci !!! Je me suis dispensé d'apprécier aucun des hommes dont j'ai parlé, parce que j'y voyais de graves inconvenients. Mais ici les obstacles cessent, car pour un prêtre, il ne peut s'enorgueillir qu'on le vante et il ne peut se fâcher qu'on lui dise de grosses vérités. Et je ne m'en gênerai pas. A tout tableau il faut une ombre, c'est ce qui fait ressortir les couleurs. Aussi le tableau que je vais faire du populaire curé Labelle comportera-t-il son ombre. M. Labelle a les défauts de ses qualités poussés à l'excès. La difficulté pour faire son portrait git dans la question de savoir si je vais commencer à poser les ombres avant les couleurs, ou si je ne devrais pas plutôt étendre le coloris et ensuite y estomper les ombres. Les modèles sont assez rares en ce pays où l'on blâme ou louange exclusivement son sujet, mais sans presque jamais mélanger ces deux éléments si essentiels à l'art pour être vrai. Aussi la plupart du temps on ne connaît guère la copie d'avec l'original.

Je me décide a prendre le premier procédé ; ça tient plus de la sculpture, et c'est ce qui convient à la taille de mon héros, j'entends la taille morale.

Je veux être fidèle, et ceux qui me liront en voyant un grand homme pétri de boue comme nous se sentiront encouragés de le suivre ou de l'imiter. En voyant que celui-ci a ses défauts qui le font ressembler aux autres, les hommes de bonne volonté sentiront que malgré leur faiblesse ils peuvent aussi accomplir de grandes choses.

Le désir d'être utile engage le curé de St-Jérôme à s'occuper d'une foule de choses à la fois. Aussi traite-t-il de tout : philosophie, physique, chimie, agriculture, politique, chemins de fer, mines, théologie, questions sociales, d'économie politique, etc., etc. Mais il arrive quelquefois qu'il perd en profondeur ce qu'il gagne en superficie. Il s'appuie sur ses talents naturels qui sont transcendants ; mais la vie de distraction qu'il a menée ne lui a pas permis d'approfondir tous ces sujets sur lesquels il parle avec beaucoup de bons sens. La force de son jugement lui fait tirer des conclusions justes quand il saisit les prémisses. Mais comme la majeure et la mineure sont le fruit de connaissances acquises, il arrive quelquefois que son esprit, qui va jusqu'au génie, se fourvoie. A lui comme à d'autres on est obligé d'appliquer le dicton : " qui trop embrasse, mal étreint."

L'ardeur qu'il met à résoudre une question le rend violent dans la discussion, et lorsqu'il se sent contredit avec avantage et qu'il ne peut avec la subtilité qu'il possède, s'emparer des connaissances de son adversaire, il s'emporte au point de s'éloigner des règles de la modération. Il se rattrape alors par des mots très heureux, qui lui assurent le concours des rieurs, mas qui ne résolvent pas la question d'une manière satisfaisante.

Afin de mieux faire saisir son idée, même quand elle est juste, il emploie des comparaisons précises souvent, mais avec des expressions qui ne conviennent pas toujours à son caractère. Il s'est tellement familiarisé avec ce langage, qui a fait rire bien du monde, qu'il n'en voit pas la rudesse et il le ramène trop souvent dans la conversation.

Cette manière de parler lui échappe même quand il n'a pas de contradicteur, et jusque dans les assemblées publiques où, à tort ou à raison, on exige un langage plus en harmonie avec les oreilles non endurcies au contact du réalisme.

Le désir de faire prévaloir ses théories qu'il croit bonnes, je n'en doute pas, et de les faire comprendre aux gens, l'ont amené quelque fois à oublier qu'il ne doit pas s'amoindrir en descendant jusqu'à eux, mais bien les élever jusqu'à lui.

Dans ce pays où l'aristocratie côtoie la démocratie par plus d'un côté, les hommes professionnels tiennent quelquefois des propos de corps de garde ou de halles, et ils s'imaginent par là cultiver leur popularité. S'ils savaient combien cette popularité est éphémère et à quel degré elle ôte le respect dû aux classes dirigeantes, ils ne voudraient certainement pas renoncer au titre si apprécié d'hommes bien élevés.

Inutile de dire que quand ces allures se trouvent parmi les membres du clergé elles font mauvaise école.

Puisque nous y sommes, disons aux hommes de profession qu'ils oublient quelquefois leur dignité jusqu'à se plier aux exigences exagérées de ceux avec qui ils font affaire, jusqu'à paraître partager des principes qu'ils n'approuvent en aucune manière. Cette tactique, que l'amour-propre fait adopter, est désastreuse, puisqu'elle prête main forte aux ennemis d'une cause quelquefois sacrée, et qu'elle fait déprécier grandement ceux qu'on sait ne pas avoir le courage de leurs opinions.

Ces défauts se trouvent malheureusement souvent chez les hommes les mieux doués, surtout du côté du cœur, car ces hommes se laissent entraîner à une fausse conciliation par amour de la *paix*. Mais cette manière d'agir se fait aussi remarquer chez des hommes qui ne pèchent pas par le cœur. Ils agissent ainsi par calcul.

En politique on appelle ces hommes des fins, des *politiciens*, des *smart*. En religion on les appelle des catholiques à l'eau de rose. Ils veulent concilier toutes les théories, plier la religion à tous les caprices ; ils concèdent que chacun peut pratiquer à sa guise ; que la religion n'a rien à faire dans les questions temporelles ; que pour le succès d'une entreprise on peut sacrifier un principe qui ne produit point la richesse et que "la vertu sans l'argent est un meuble inutile."

Je ne veux certes pas prêter au populaire curé de St-Jérôme des idées incompatibles avec son caractère sacré ; mais l'ardeur qu'il met

à faire triompher de bonnes et saines théories a pu facilement faire croire qu'il ne soumettait pas toujours les moyens au contrôle des vrais principes rigoureusement interprétés.

Ceux avec qui il a travaillé, auquel il a prêté un appui puissant, ont peut-être donné lieu de lui attribuer ce qui n'était que l'œuvre de ses collaborateurs. Tout ce qu'il y a de certain, c'est que sa bonne foi est au-dessus de tout doute. Car on n'est pas aussi dévoué, et pendant si longtemps, au succès de causes que l'on ne croirait pas bonnes.

Il est de ceux qui pensent que la religion n'est pas incompatible avec le progrès, et il a travaillé à établir qu'elle lui est même favorable. Voilà pourquoi il s'efforce de servir les intérêts de la religion en favorisant les intérêts temporels. Aussi son rôle ne se limite-t-il pas à prêcher l'évangile, il donne encore à ses habitants des leçons propres à les faire prospérer. Le curé est bien l'homme qui peut le mieux se faire croire, car les habitants ont tellement été trompés par quelques hommes politiques qu'ils n'ont plus guère confiance qu'en leurs curés.

L'éducation qu'il reçoit lui donne d'ailleurs des connaissances précieuses et le rend propre à tout apprendre, surtout cette science sociale qui guide sûrement les hommes dans la voie du vrai progrès.

Aussi d'après les conseils du curé de St-Jérôme ses habitants ont-ils fait un pas sensible dans différentes branches d'industrie, mais surtout en agriculture. L'estime dont il jouit parmi les hommes de profession lui a rendu la tâche comparativement facile, en ce qu'ils secondent ses efforts. Il existe dans cette paroisse un esprit d'union fort remarquable dont le curé semble être le lien le plus puissant.

L'amour du bien public passionne cette nature d'élite, au point de ne lui laisser aucun repos. Le jour, la nuit il travaille au triomphe de ses idées patriotiques. Veilles, voyages, rien ne lui coûte pour accomplir ce qu'il croit conduire au bien de ses compatriotes, car son patriotisme s'étend au delà de sa paroisse. Il connaît bien son pays, ses ressources et ses besoins. Ses visées larges et lointaines ne sont pas toujours comprises, les moyens qu'il emploie ne sont pas toujours approuvés, et c'est ce qui le porte à des impatiences propres à froisser les autres. Mais il lui sera beaucoup pardonné, parcequ'il aura beaucoup aimé. Et tout le monde est si persuadé que c'est par amour pour son pays qu'il agit, qu'on ne fait pas trop attention à l'énergie de ses expressions. Une de ses grandes qualités, grande surtout chez un prêtre, c'est qu'il n'a rien qu'il ne soit prêt à sacrifier pour le bien public. Non seulement le pauvre lui aide à manger sa dime qu'il ne calcule jamais, mais les étrangers trouvent dans son presbytère une généreuse hospitalité. Tout le monde est chez soi dans la maison curiale, où tout se fait avec une grande simplicité. Il ne connaît pas le luxe, et depuis le fumoir jusqu'au salon, tout est réduit à sa plus simple expression. Je

fais une exception pour la table qui est généralement richement et abondamment servie. Il ne semble pas même s'en douter, car pour lui il n'y mange pas de plus grand appétit que quand en route pour les cantons du Nord, il gruge sous le pouce un morceau de pain et de lard. Pourvu que la salle où il reçoit soit bien pourvue de pipes et de tabac, de grands crachoirs, d'échantillons de cailloux, des grains de la vallée d'Ottawa ou des plantes de la Rouge, il est heureux dans sa soutane d'étoffe du pays et sa chaise de hêtre à éclisses d'orme.

Il y a quelques années je lui avais donné un petit tableau assez original et qui contenait son portrait entouré de petits cailloux, de quartz, de mica, de sable, etc., tirés d'une mine qu'il faisait explorer à St-Jérôme. Le tout était encadré de quatre petites branches d'érable brute; c'était d'un cachet parlant. Je ne vois plus ce petit tableau. Qui l'a ôté? Pourquoi l'a-t-on fait disparaître? Pourtant il n'y a pas d'enfants dans cette maison. Toutefois on l'a remplacé par le portrait du curé fait à l'huile et fidèlement exécuté par un artiste résidant à St-Jérôme, M. Colin, décédé depuis. Dans ce temps là on ne lui entendait parler que de mines, comme avant il n'avait parlé que de chemin de fer qu'il donnait même comme pénitence en confession, comme ensuite il ne parla qu'agriculture. Gare à ceux qui ne s'intéressaient pas à ces sujets. Il fallait qu'ils les digérassent sous peine de ne pouvoir rester plus longtemps au presbytère. Quand il ne pouvait accrocher quelque martyr pour en administrer il se rendait chez les voisins, leur ingurgitait des doses de cette panacée et les faisait dormir bien avant l'heure. C'est pourtant à répéter bien des fois la même chose qu'il est venu à bout de persuader les gens à se remuer et à travailler à ces industries.

Comment voulez-vous qu'il ne convainque pas ceux qui se tiennent réveillés? Il a une lucidité d'esprit extraordinaire, une explication persuasive et une conviction qui lui donne une grande persévérance dans cet apostolat.

Le succès lui a donné beaucoup d'assurance et lui a acquis le concours de puissants amis.

Comme prêtre il est certainement admirable. D'un désintéressement complet, il oublie ses propres affaires pour s'occuper du bien public. Il est charitable et d'une piété éclairée; il est toujours à son poste quand les affaires publiques ne l'entraînent pas ailleurs, et alors il est toujours remplacé.

Le curé Labelle a accompli de grandes choses, et il fait plaisir de le classer parmi les bienfaiteurs du pays.

Son œuvre principale est la colonisation qu'il a développée d'une manière étonnante. L'un des grands avantages qu'il a procuré à cette cause, ça été de donner une direction à de jeunes collaborateurs qui

se sont inspirés à son école. Aussi les populations du Nord de Montréal lui vouent-elles un culte que partagent les curés de ces paroisses surgies depuis quelques années.

La paroisse de St-Jérôme doit beaucoup à ses conseils qu'il sait donner quand l'occasion s'en présente. Il ne croit pas indigne du prêtre de leur parler d'intérêts matériels, même dans la chaire de vérité, persuadé qu'une honnête aisance offre des conditions favorables au développement de la vertu. L'économie, la propreté, le travail, la sobriété, la simplicité, la politesse, tout cela est recommandé par lui, et les étrangers ne sont pas sans remarquer que les habitants de St-Jérôme ont profité des leçons de l'apôtre sous ce rapport.

Nous ne pouvons parler du curé Labelle sans parler de sa mère, de sa sainte mère, que tout le monde appelle "Madame Curé." C'est l'âme du presbytère qu'elle conduit encore à l'âge de 75 ans. Elle prévoit tout, elle a une parole d'amitié pour tous ceux qui visitent la maison, et a une larme pour toutes les douleurs. Femme de dévouement incomparable elle se consume dans l'accomplissement d'un devoir fatigant, puisque le presbytère de St-Jérôme est le rendez-vous des hommes importants qui visitent la ville, le lieu de réunion de tous les prêtres du Nord, et le refuge des pauvres de la paroisse. Madame Labelle, pour suffire à cette tâche, se lève à 5 heures du matin, se couche souvent à onze, et elle se croit bien payée de ses fatigues et de ses sacrifices, quand elle voit ses hôtes contents et donner des marques d'estime à celui qu'elle appelle son "p'tit garçon." C'est son fils unique que le ciel lui a donné miraculeusement. Aussi vit-elle pour lui, car son seul désir est de lui survivre. Il faut tout dire : elle le gâte, et nous ne savons pas comment il ferait sans sa mère qui l'a habitué à n'avoir jamais souci du lendemain. Il est vraiment difficile de rêver mère plus dévouée que madame Labelle que tout le monde aime, estime et vénère.

On comptait de ces femmes autrefois, maintenant c'est presque un phénomène. L'éducation y est pour quelque chose, — surtout l'éducation domestique. — Madame Labelle est bien cette femme forte de l'Évangile. En la connaissant on a une idée de quelles immolations une femme est capable, quand elle sait vivifier et raffermir son âme au contact de l'amour qui sauva le monde par le sacrifice. "Tel est l'amour maternel, sans égal dans la création ; il naît en un instant, sans calcul, faisant de la douleur un plaisir, de la privation une jouissance, et opérant des miracles sans le savoir. Il ne connaît ni progrès ni décadence. Le temps ne l'éteint pas : la vieillesse ne le glace pas."

(A continuer.)



# HISTOIRE ET RÉGIME DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE EN EUROPE

PAR  
M. RAMEAU DE SAINT-PÈRE.

---

Vous avez eu la sympathique bienveillance de publier, l'année dernière, le mémoire que j'avais lu à la Sorbonne. Je vous en remercie, et tout à la fois, je la regrette ; je vous en remercie, parce que l'on est toujours heureux, de voir des âmes amies, s'intéresser à nos travaux ; je le regrette parce que ces mémoires ne sont que des fragments informes, destinés à être refondus en une œuvre d'ensemble, et qu'il est difficile pour le public de bien les comprendre tels qu'ils sont.

Permettez-moi donc cette année tout en vous envoyant un nouveau fascicule, de vous demander l'hospitalité pour quelques pages, qui pourront expliquer l'origine et la portée des études auxquelles je collabore chaque année au congrès des sociétés savantes.

Depuis longtemps l'on soupçonnait, et il est aujourd'hui établi avec évidence, que la population de la France n'a pas procédé par un mouvement constant d'accroissement, mais qu'elle a subi des soubresauts de progrès et de recul, de telle façon qu'au douzième siècle la France était à peu près aussi peuplée qu'au commencement du siècle présent, tandis qu'au quatorzième siècle, elle tomba prétendent certains historiens à 12 ou 13 millions d'âmes. C'est l'illustre Dureau de Lamalle qui a le premier au commencement de ce siècle, manifesté sur ce sujet devant l'institut, des soupçons que la science historique a pleinement confirmé aujourd'hui. Mais depuis lors les recherches faites sur ces fluctuations de la population, nous ont conduit à reconnaître un autre phénomène fort inattendu, savoir : que le territoire s'est trouvé à certaines époques anciennes, très divisé en France, notamment au douzième siècle ; et en approfondissant ce sujet nous avons cru discerner que l'histoire du sol et de la propriété se développait selon une série de faits que je vais vous exposer :

1<sup>o</sup> Le sol plus ou moins divisé après les premières conquêtes du Germain dans les Gaules, fut ramené peu à peu en un petit nombre de mains, par suite du désordre des 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> siècles. Le puissant règne de Charlemagne, ne constitua lui-même qu'une interruption glorieuse mais passagère dans cet état de choses. Les dissensions civiles et politiques, les invasions des Normands, amenèrent une telle désorganisation, que la situation des petits propriétaires devint intolérable ; ils vinrent en foule se réfugier sous la protection des plus puissants et de plus forts, abandonnant leur bien et souvent même leur liberté. Là sous le nom de *Commendati-Hospites* et même de *servi*, ils vécurent mêlés avec les anciens serfs, dans l'espérance de pouvoir subsister avec leurs familles.

Sous la dynastie des carolingiens, l'exploitation du sol s'effectuait donc pour la majeure partie, sous forme d'immenses cultures en régie, *Villa dominica*, décrites dans les documents du temps et notamment dans les capitulaires de Charlemagne.

2<sup>o</sup> Mais ce régime devint bien vite fort onéreux pour les seigneurs, et dès qu'il s'établit un ordre relatif, la force des choses fit naître peu à peu la Féodalité, c'est-à-dire la thérarchisation des personnes et du sol.

Dans chaque Province dominait un chef suprême, Comte ou Baron qui relevait directement du roi ; cette Province était elle-même répartie entre un certain nombre de seigneurs châtelains qui relevaient du Comte ou du Baron, le Feudataire royal ; mais chacun de ces châtelains, en affranchissant les serfs de sa *Villa Dominica*, distribua entre eux la terre qu'ils cultivaient, et chacun d'eux demeurant sur la Manse, *Mansura*, où il était établi avec sa famille, devint un tenancier héréditaire, relevant du châtelain en payant chaque année une rente fixe et perpétuelle, cette tenure fut quelquefois établie, en sous-fief avec foi et hommage, d'autres fois en simple censive ; en tout cas elle devint le premier échelon de l'organisation féodale, qui se trouva alors complètement constituée, depuis le dernier censitaire jusqu'au *King* le chef suprême.

Il s'opéra donc en France du dixième au treizième siècle, une distribution du sol, analogue à celle qui fut établie, mais sous une forme bien plus simple, au dix-septième siècle dans le Canada ; car j'ai réduit cet exposé en des termes très élémentaires, tandis que la formation féodale s'est produite en réalité avec beaucoup plus de complications, beaucoup plus d'intermédiaires, et surtout beaucoup plus de temps.

Par ce nouveau système on obtint une certaine solidarité entre les seigneurs et les tenanciers, une organisation sociale, et une sécurité relative dans le travail, tout en évitant les expédients laborieux, coûteux, et peu productifs des Villas et des Régies serviles.

Quoiqu'il en soit ces nouveaux tenanciers devenant simultanément

libres de leur personne et propriétaires de leurs terres, transmirent à leurs enfants et petits-enfants ces terres partagées et repartagées, de telle sorte que le sol tout entier de la France se trouva divisé à un point extrême ; cette subdivision a-t-elle été égalée, c'est très discutable, mais jamais elle n'a été surpassée. Des phénomènes analogues se produisirent en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, et l'on peut dire qu'au douzième siècle jusque vers St. Louis, le sol se trouva très divisé dans toute l'Europe occidentale.

3<sup>o</sup> Cependant ces excès de la division, ces partages répétés, appelèrent promptement une réaction qui se produisit sous la forme d'achats incessants opérés, par les artisans enrichis dans les villes, par les hommes de professions libérales ou bourgeois, et enfin par les seigneurs eux-mêmes, car tous ces seigneurs, n'étaient pas également turbulents et désordonnés, et nous découvrons tous les jours, le grand nombre d'achats parcellaires réalisés par eux, pour accroître le domaine terrien, fort restreint, qu'avaient conservé leur aïeux autour de leur domaine.

Quand aux artisans et aux bourgeois, ils annexaient parcelles sur parcelles, afin de se créer des domaines étendus et par là une situation sociale correspondante. (1) C'est ainsi que les descendants des affranchis primitifs, perdirent une grande partie des héritages que leurs pères avaient obtenu, lors de la formation de la Féodalité ; et c'est ainsi que se sont formées, la plupart des grandes propriétés françaises, par des achats successifs soutenus pendant plusieurs siècles avec une tenacité et une persistance surprenantes. Bien loin d'être comme le pense le vulgaire, les restes d'un partage imaginaire des terres de la Gaule entre les conquérants.

4<sup>o</sup> Depuis lors dans le dernier siècle et surtout dans celui-ci, l'accroissement des salaires, de l'épargne, de la richesse publique et privée, a déterminé de nouveaux morcellements, qui se multiplient constamment ; lesquels dans certaines parties de la France ont reproduit et même exagéré quelquefois, les subdivisions excessives qu'à présent le douzième siècle, et qui seraient bien plus excessifs encore si notre population s'accroissait d'une manière normale.

Remarquez bien, pour terminer, que je ne vous donne point cette série de faits, comme une chose sûre et définitivement démontrée. Je crois leur exactitude très probable, mais on ne peut encore considérer la théorie qui les ordonne, comme une doctrine scientifique et certaine, et c'est précisément à rechercher les documents qui peuvent la confirmer ou la contredire, que s'appliquent aujourd'hui nos travaux.

---

(1) Voir *La Colonie Féodale*, introduction, page XIV.

Ces mémoires que je produit, devant les grandes assises de la science qui se tiennent chaque année à la Sorbonne, ne sont donc que des spécimens, incidents destinés à faire connaître la marche des recherches et leurs progrès. Les dits mémoires offrent ainsi une apparence désordonnée et décousue, qu'ils perdront je l'espère lorsqu'ils seront remaniés et fondus dans le grand travail d'ensemble auquel bien d'autres collaborent avec moi.

Mais c'est uniquement, je le répète, pour me justifier et m'expliquer vis-à-vis de vous et vis-à-vis de vos lecteurs, que j'ai cru devoir résumer ici en un exposé malheureusement trop succinct pour être bien clair, la nature et le but final des fragments d'études que je vous ai expédiés.

(Extrait du *Bulletin des sciences économiques et sociales*, 1885.)

J'ai continué, Messieurs, à coordonner les recherches que j'ai commencé à vous exposer l'année dernière sur l'histoire et le régime de la propriété foncière en Europe.

Je ne m'occuperai point aujourd'hui des recherches personnelles que j'ai poursuivies méthodiquement cette année, tant dans le département du Loiret que dans celui du Cher; je remets cette communication à 1886 afin qu'elle soit plus complète. Mais je veux vous présenter ici certaines notes, que j'ai recueillies çà et là, partout où j'ai rencontré des circonstances se rapportant directement ou indirectement aux répartitions de la propriété foncière.

Parmi les travaux qui ont été soumis à mon examen, les uns ont pour objet la France, les autres s'occupent de la Belgique et de l'Angleterre; mais avant d'aborder les analyses que je vous présente, j'ai besoin de vous exposer une sorte de questionnaire que je me suis dressé, et qui me sert de boussole pour me diriger en mes investigations, afin de les coordonner sans me laisser égarer dans les incidences:

1<sup>o</sup> Comment s'est opérée la manumission des hommes et des terres, lors de la libération de la glèbe? Ont-elles été simultanées?

2<sup>o</sup> Quelle quantité de terre les seigneurs se réservaient-ils en domaine direct, quel était le mode d'exploitation de ce domaine direct?

3<sup>o</sup> Quelle était l'importance moyenne des terres concédées à une famille de serfs affranchis?

4<sup>o</sup> Quel a été l'effet de l'émancipation sur les familles serves libérées et sur leurs propriétés? Que sont devenues ces familles de tenanciers à la suite de l'émancipation? (Conservation ou dispersion du foyer domestique? Subdivision des terres ou émigration?)

5<sup>o</sup> Etant donnée la subdivision des terres, y a-t-il eu ensuite des

réunions de parcelles ? Par qui et comment ? Quand ont commencé ces rachats et quelle a été leur importance ?

6<sup>o</sup> Quel a été leur effet : 1<sup>o</sup> sur la distribution du sol ; 2<sup>o</sup> sur le régime de la famille ; 3<sup>o</sup> sur la distribution de la population ?

7<sup>o</sup> Enfin que résulta-t-il de tout ceci : pour la possession du *home* ; pour la stabilité des familles ; pour la proportion des populations urbaines et rurales ?

J'aborde maintenant l'étude de la châellenie de Lury (département du Cher), ce qui me fournit l'heureuse occasion de suivre ici les traces du travail si intéressant et si remarquable que vous a présenté, hier, M. Marc de Haut, sur la seigneurie de Sigy (département de Seine-et-Oise), que vous avez tous encore présent à l'esprit.

M. Tausserat, ancien receveur de l'enregistrement, a publié à Bourges, en 1878, une série de recherches extrêmement curieuses sur la châellenie de Lury ; elle comprenait vingt-neuf fiefs et arrière-fiefs, dont neuf très-importants et possédant eux-mêmes des arrière-fiefs ; elle s'étendait dans trois paroisses et deux demi-paroisses (département du Cher).

M. Tausserat s'est très peu étendu sur l'époque de la manumission des hommes et des terres ; il cite cependant plusieurs chartes ou fragment de chartes, qui impliquent l'affranchissement simultané des hommes et de la glèbe, moyennant une rente perpétuelle. Les formules sont ordinairement différentes de celles qui étaient usitées dans les pays du Nord : les termes de ces derniers sont presque toujours plus étendus dans leur portée, et plus précis dans leur forme.

Les affranchissements présentent dans Lury, d'une manière très visible, les tâtonnements, les hésitations, les transitions par lesquels on a passé, du régime des grandes régies serviles, au régime des tenures libres et perpétuelles.

Tantôt la libération n'est pas complète, tantôt la constitution de la propriété censitaire laisse subsister des charges au moins indéterminées. De là ces anomalies étranges que l'on rencontre souvent, comme des mentions d'hommes et de femmes, de corps, dans des lieux où a déjà été opéré l'affranchissement.

Peu à peu cependant tout cela s'unifia par l'usage, et il arriva un moment où on ne trouva plus partout que des hommes libres de toute condition personnelle, et des propriétés censitaires ayant leur titre de concession complète et perpétuelle, sauf le paiement des cens et des rentes. En tout cas, on ne rencontre nulle part la variété si arbitraire des tenures anglaises.

Dans cette seigneurie, nous trouvons quelques traces de concessions foncières accordées dans les temps plus récents, de 1450 à 1520 ; concessions analogues à celles des fermes patronymiques du Gâtinais

dont je vous ai résumé l'histoire l'année dernière ; mais M. Tausserat s'est contenté de signaler ces faits, sans s'appesantir sur leur examen, de manière que nous ne pourrions suivre dans ses vicissitudes la destinée de ces tenanciers.

En revanche nous trouvons de longs et curieux détails sur la quantité des terres que les seigneurs se réservaient en domaine direct, dans les temps primitifs ; en plus de vingt endroits, l'auteur constate de la manière la plus positive que les seigneurs ne conservèrent presque aucune terre en domaine direct, et que le sol fut partout subdivisé, avec un grand détail, entre les mains des cultivateurs :

“ La terre alors (1350) était morcelée à l'infini, beaucoup plus même que de nos jours, et possédée en grande partie par les cultivateurs eux-mêmes. Ces derniers, il est vrai, étaient tenus du cens et autres devoirs envers le seigneur ; mais ces charges formaient à peine l'équivalent de ce que l'Etat perçoit aujourd'hui, en impôts et droits de mutation.

“ Comme type, je prendrai dans la paroisse de Méreau *le manoir de Chevilly*, dont je puis suivre l'histoire depuis la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. A cette date, le château n'avait pour dépendances que le moulin, quelques terres éparses, une partie du pré aux Loups, et les bois qui le bordent. Les seigneurs possédaient bien certaines redevances dans la censive de leurs manoirs, mais voilà tout ; le sol appartenait aux censitaires ; aussi que de temps ne leur fallut-il pas pour constituer une véritable terre, et devenir maîtres absolus des biens sur lesquels, à l'image de la royauté, ils ne percevaient primitivement que quelques impôts !

“ L'avenue de noyers qui conduit aujourd'hui au château traverse la *pièce des Vallées*, d'une contenance de 30 hectares ; qui croirait que cette pièce, si proche de l'habitation, était autrefois divisée entre une foule de petits propriétaires, et que quatre siècles ne purent suffire pour en faire un tout homogène !

“ La formation du domaine du Champ aux Lièvres rencontra les mêmes difficultés ; tous les immeubles qui la composent : *les Noirats, la Campelles, les Cantines, l'étang et le pré de Guérigny*, furent achetés successivement et par fractions aux laboureurs du pays. ”

Ici M. Tausserat cite les documents relatifs aux achats précités ; ils forment trente-neuf numéros. Puis il examine deux ou trois autres exploitations dont l'origine présente les mêmes circonstances, et enfin il termine ainsi :

“ Nous plaçons aux pièces justificatives le tableau du mouvement de la propriété dans la terre de Chevilly depuis 1496 jusqu'en 1683 (il contient 193 actes d'achats, qu'il a pu retrouver, avec la contenance, les noms des vendeurs et acheteurs et le prix). A l'aide de ce travail, il est facile de se rendre compte du morcellement incroyable de la pro-

priété aux *XVe*, *XVIe* et *XVIIe* siècle, et de la condition sociale de ses possesseurs. ”

Mais si la terre fut très morcelée à la suite de l'affranchissement des glèbes, il s'établit rapidement une hiérarchisation graduée dans les rangs des serfs devenus tenanciers : les plus habiles, les plus aisés, et même tout simplement les mieux dotés dans le partage, prirent rapidement au milieu des autres une importance plus grande et une situation pécuniaire supérieure ; ceux-ci qui avaient eux-mêmes cultivé la terre, connaissaient mieux que leurs châtelains le prix de la possession du sol ; et, au lieu de faire comme les tenanciers anglais, qui sous-inféodaient par portions leurs petits domaines, ils songèrent presque aussitôt à l'agrandir ; ils se prirent donc de très bonne heure à racheter les parcelles voisines de leurs héritages, et ces achats successifs finirent par constituer de grands domaines, leur demeure devint un petit château, ils en prirent le nom ; et c'est ainsi que se forma la seconde couche de la noblesse terrienne, dont une ordonnance de saint Louis a réglé la situation.

Les anciens châtelains eux-mêmes suivirent promptement leurs traces dans la voie des rachats territoriaux. Nous venons d'en voir des exemples dans la châtellenie de Lury ; je vous en ai cité plusieurs autres l'an dernier : dans le département de l'Orne, à Landres ; dans la Touraine, à Chenonceaux ; dans la Nièvre, à Saint-Père ; dans les fermes patronymiques du Gâtinais, etc. ; M. Marc de Haut vous a exposé hier les accroissements successifs du domaine de Sigy.

La propriété du sol, après avoir été très divisée, arriva donc par une réaction naturelle à une évolution inverse, et c'est peu à peu, par la concentration de la propriété, que se sont formées ces grandes terres, qui étaient presque inconnues dans le principe. M. Tausserat, après avoir mis en lumière l'extrême division du sol dans la seigneurie primitive de Lury, démontre, avec surabondance de preuves, le fait de la formation ultérieure des grandes propriétés. Pour le seul fief de Chevilly, qui dans le principe était fort peu de chose, il a eu la patience de dresser un tableau de 193 actes d'achats parcellaires faits par les seigneurs de Chevilly, dans une période de 167 ans.

Les châtelains eux-mêmes de Lury, le fief supérieur, ne possédaient pas en 1400 un domaine direct de 20 hectares ; or, trois cents ans après, ce domaine comprenait plus de 600 hectares. M. Tausserat a fait en outre une étude comparée sur quatorze fiefs de la châtellenie ; la moyenne de leur étendue terrienne en 1380 n'atteint pas 14 hectares (quatre seulement que je sépare des autres atteignaient 100 hectares), or l'inventaire de ces mêmes fiefs constate qu'en 1700, par suite d'achats successifs, leur étendue moyenne dépassait 400 hectares.

Après de pareilles analyses, il est difficile de considérer comme sérieux ce vieux préjugé de l'immobilisation du sol dans les temps anciens !

Si nous condons, Messieurs, les résultats de ces savantes recherches, nous trouverons qu'on peut les résumer en quatre conclusions principales :

1<sup>o</sup> La terre se trouve dès l'année 1200, et même auparavant, répartie entre les mains des cultivateurs, chaque famille devenue libre ayant son chez soi, sa terre, et transmettant à ses enfants, avec la maison de famille, les traditions et l'instrument du travail ;

2<sup>o</sup> Les seigneurs, les anciens propriétaires des grandes villas serviles, n'ont conservé qu'une quantité insignifiante de terres en domaine direct, ils possèdent des redevances fixes ; on trouve même encore certaines redevances en travail qui prolongent dans certaines familles les apparences du servage ;

3<sup>o</sup> Les manses et terres libérées par l'affranchissement se trouvent, au bout d'un siècle ou deux, extrêmement subdivisées par les partages successoraux et par les transactions privées.

4<sup>o</sup> Enfin dans les époques suivantes, les seigneurs, les sôus-feudataires, les tenanciers, les bourgeois, à mesure qu'ils s'enrichissent, achètent incessamment des parcelles de terre, et c'est là l'origine des grandes propriétés dont l'auteur a étudié l'histoire.

Permettez-moi maintenant, Messieurs, avant de quitter cette analyse, de rendre un hommage bien mérité aux travaux si curieux de M. Tausserat. Je n'ai pas l'honneur de le connaître, je ne l'ai jamais vu ; son livre est tombé entre mes mains par le plus grand hasard ; mais rien n'est plus agréable pour un chercheur que de rencontrer de telles aubaines ; quelle satisfaction aussi de mettre en lumière un de ces travailleurs isolés, inconnus, lesquels, cantonnés dans l'intimité de leur foyer, accomplissent souvent, par amour de la science et par amour de l'art, des prodiges d'érudition avec le désintéressement le plus complet.

Ce qui ajoute au charme de ces études, c'est que M. Tausserat travaille non pas seulement en érudit, mais en véritable artiste ; il se passionne pour son sujet ; quand il parle des choses, il semble qu'il les ait vues ; quand il découvre un personnage qui l'intéresse, on sent qu'il palpète de joie en le faisant revivre, et il met en relief avec amour tous les détails que lui révèle le manuscrit ; et encore tout cela est-il écrit avec une grande simplicité, et sans recourir à ces broderies enjolivées, par lesquelles on défigure souvent la valeur des documents.

(A continuer.)



# FILLE A MARIER <sup>(1)</sup>

PAR SALVATORE FARINA

## XXVII

Amalia trouva, dans la chambre qui précédait celle de Federico, Romolo et sa mère. Ils parlaient à voix basse. Aussitôt qu'ils virent Amalia, ils se turent et tournèrent vers elle leurs visages interrogateurs.

Amalia s'approcha d'un air dégagé, mais ne parut pas disposée à faire des confidences.

“ Que t'a dit ton père ? lui demanda Tranquillina, en lui prenant la main qu'elle pressa affectueusement dans les siennes.

— Rien, ma mère ; il s'était mis en tête que je..., je te le dirai plus tard..., il avait tort..., tu vois je suis contente ! ”

Et elle montrait sa figure mélancolique et souriante.

“ Et vous..., monsieur Romolo..., qu'avez-vous appris ? Qu'écrivait M. Federico dans cette lettre ?

— Ce damné ingénieur n'a pas voulu me le dire ; je l'ai tourmenté pendant une demi-heure, je n'ai rien pu en tirer... Je l'ai pris par tous les côtés, comme vous pouvez vous le figurer ; mais il est toujours resté muet comme un poisson. J'ai fini par lui dire clair et net : “ Ecoute, Enea, tu es à la veille d'épouser la fille du docteur Rocco ; es-tu bien sûr de ne pas faire une sottise ? ”

— Et lui ? demanda Gioachino, qui était venu en tapinois se camper sur le seuil de la porte.

— Il a répondu : “ Oh ! oui, oui ! ”

— Et toi ?

— Et moi : “ T'es-tu au moins assuré que la jeune fille t'aime ? ”

Amalia s'était peu à peu écarté du groupe, et tambourinait, en ce moment, avec les doigts sur les vitres de la fenêtre pour cacher son trouble.

“ Et lui ?... ”

— Il a riposté tout tranquillement : “ Moi, je l'adore et je suis sûr de la rendre heureuse... ”

---

(1) De la *Revue Britannique*.

—L'imbécile ! s'écria Gioachino, et il disparut pour retourner au chevet du malade.

—Puis il m'a quitté et est allé chez vous, ajouta Romolo. Que vous a-t-il dit ?

—Il a cherché à me faire parler de ma fille, répondit Tranquillina ; mais que lui dire, pour qu'Amalia soit contente ?

—Quelle satanée petite tête ! s'écria Romolo. Voyez-là, elle paraît heureuse, et au contraire...

—Et au contraire, elle souffre, je le sais..."

Tranquillina le savait ! elle-même peut-être autrefois !... Oh ! cruelles douceurs du souvenir, qui peut y penser sans soupirer ? Romolo seul le pouvait, parce qu'il s'était fait une loi d'étouffer ses soupirs.

L'arrivée d'Enea interrompit le cours de ses réflexions.

L'ingénieur avait son air habituel de sphinx, mais il ne roulait plus des yeux étonnés comme pour interroger. Il s'approcha de Romolo et de Tranquillina, et entama une conversation des plus banales en regardant Amalia à la dérobée.

Romolo perdait patience.

" Il me semble que le docteur Rocco te demande," lui dit enfin Enea.

Romolo comprit qu'il voulait rester seul avec Tranquillina. Il sortit.

" Eh bien ? demanda-t-il en entrant dans la chambre du docteur.

—Ce n'est pas un ingénieur, c'est un rustre. Je lui en ai dit de fortes ; il n'a pas compris un mot ; je lui ai chanté en musique qu'Amalia est folle de Federico, que Federico est probablement fou d'Amalia et qu'il a voulu se tuer pour ne pas la voir tomber dans les bras d'un architecte, et qu'en persistant à l'épouser, il fait une sottise plus grosse que sa tête...

—Eh bien ?

—Rien... impassible, un petit rire bête sur les lèvres ; il n'entendait pas de cette oreille-là ; je me suis répété, mais bernique... impassible, un petit rire idiot... A la fin, il a daigné me dire de vivre tranquille, que probablement je commettais une erreur, et que, de toute façon, il se sentait capable de faire le bonheur de ma fille... Mais s'il persiste à épouser Amalia, je lui coupe la gorge sur l'autel, parole d'honneur, et l'offre en holocauste à Dieu... non, au diable !"

Le docteur Rocco était exaspéré ; il était tellement hors de lui qu'il ne sentait plus son mal, et voulait sortir du lit ; mais l'arrivée de sa femme et de sa fille l'empêcha de mettre à exécution ce périlleux projet.

" Que vous a dit Enea ? demanda Romolo à Tranquillina.

—Enea t'a parlé ? Où est-il ? cria Rocco.

—En ce moment, il est avec M. Federico, qui l'avait demandé," répondit Tranquillina, en interceptant du regard une seconde interrogation prête à sortir de la bouche de Romolo.

Gioachino entra à son tour.

" Nous voici tous ! " s'écria Rocco ; et si sa fille n'eût été là, il aurait certainement ajouté quelque chose de terrible, car on voyait clairement qu'il en avait envie.

" Enea est avec lui ! s'écria le nouveau venu en se frottant les mains, il est avec Federico ! ils m'ont mis dehors !

—Et cela vous amuse ! grommela le docteur Rocco.

—Oui, monsieur. "

Federico avait attendu anxieusement le moment de se trouver en tête-à-tête avec l'ingénieur, et plus d'une fois, en sa présence, il avait tenté de se débarrasser de Gioachino et de Romolo, mais, Enea ne se prêtant pas à la manœuvre, la tentative avait toujours échoué. Cette fois, au contraire, ce fut le fiancé d'Amalia qui pria Gioachino de quitter la place, et nous savons déjà que celui-ci avait obéi en se frottant les mains.

" Enea ! " dit le malade d'une voix faible, dès que Gioachino eut disparu.

L'ingénieur s'approcha ; il était un peu pâle et plus grave que d'habitude.

" La lettre ? La lettre insista Federico.

—La voilà.

—Tu l'as ouverte ?

—Oui. "

Le malheureux jeune homme, à cette réponse, appuya la tête sur l'oreiller et porta les mains à son front.

" Souffres-tu encore ? demanda Enea avec intérêt.

—Un peu ; j'ai la tête lourde, j'éprouve une grande fatigue à penser et je comprends à peine ce que tu dis... Tu disais donc que?...

—Je l'ai lue ; ne l'as-tu pas écrite dans cette intention ?

—C'est vrai... Toi seul, au moins ?

—Moi seul.

—Personne ne sait...

—Personne.

—Merci !

Federico, en parlant, avait le visage empourpré.

" Tu es encore brûlant, fit observer Enea d'une voix douce ; pourquoi as-tu enlevé de ton front le mouchoir baigné d'eau froide ? Veux-tu que je te le remette ?

—Oui. "

Enea s'acquitta de cette besogne avec beaucoup de délicatesse.

“ Toi aussi, tu es bon, et tu mérites d'être heureux. ”

L'ingénieur hésita avant de répondre.

“ Tu as voulu mourir, dit-il ensuite lentement, parce que tu aimais Amalia ; la Providence n'a pas permis ce malheur ; crois-tu que ta mort aurait rendu Amalia plus heureuse, ou procuré au moins une joie, un plaisir, une satisfaction de plus à la jeune fille que tu aimais ? ”

— Mon projet était moins généreux, répondit Federico ; ma mort devait servir à moi seul, en me délivrant de la pensée.

— C'est vrai, murmura Enea.

Et ouvrant la lettre qu'il tenait à la main, il la lut à demi-voix, mais de façon à être entendu :

“ Rends la heureuse, Enea, aime-là pour moi ; je meurs, parce qu'il ne m'est pas permis de l'aimer. Mais qu'elle sache au moins que son nom sera le dernier frémissement de mes lèvres. A cette heure suprême, une image me sourit ; je vois la pitié vaincre la frayeur qu'inspire la mort, je la vois en larmes, se courber et déposer sur mon front deux baisers, ma dernière richesse. ”

— Sot que j'étais ! s'écria tout haut Federico.

Et il se couvrit le visage avec les mains.

— “ Ne sois pas jaloux, mon ami ; les morts n'envient pas les joies des vivants, et j'espère qu'au lieu de jeter de l'ombre sur votre bonheur, il me sera accordé de vous aider à être heureux... ”

— Crois-tu vraiment, ajouta l'ingénieur en repliant la lettre, crois-tu vraiment que les morts ne jettent pas l'ombre sur le bonheur des vivants ? ”

— J'étais un égoïste, répondit Federico sans ouvrir les yeux.

— Oui, sans le savoir, tu étais un égoïste, répliqua doucement Enea ; tu devais engager d'abord la lutte de l'amour, puis la lutte de la vie ; je ne suis pas un héros, moi ; mais, aimant Amalia, et me sachant payé de retour, je combattrais jusqu'à la fin pour la conquérir, dussé-je n'obtenir ma félicité qu'au prix du malheur de mon meilleur ami. Et tu devais m'offrir le combat, Federico, combat sans quartier, quand il en était temps... ”

Enea s'arrêta comme pour chercher ses paroles, mais à peine Federico remua-t-il les lèvres pour parler, qu'il se hâta d'ajouter :

“ Parle, dis aussi ce que tu penses. ”

— Je n'étais pas payé de retour, murmura le malade, Amalia ne pouvait me souffrir... ”

Enea sourit et resta un moment songeur.

“ Eh bien, reprit-il, si tu avais perdu toute espérance de la conquérir, il fallait avoir la force de vivre pour être témoin de son bonheur. Mourir pour la femme aimée, quand ce n'est pas une phrase creuse de rhétorique, doit être une colossale sottise ; il faut vivre pour la femme ”

aimée. En mourant, nous ne pouvons qu'ajouter un fantôme mélancolique à l'existence de ceux qui nous aiment ; tandis que notre vie, qui aujourd'hui nous semble valoir assez peu pour vouloir la quitter gaiement, peut être utile demain à nous et aux autres. Tous les amants malheureux, poursulvit Enea avec une pointe d'ironie, devraient consacrer leur vie à leur bien-aimée perdue... et à son mari, et dire, par exemple : " Je vivrai pour eux ; j'élèverai ma pensée pour qu'ils y trouvent un bon conseil, j'ennoblirai mon cœur pour qu'ils recueillent un bon sentiment ou une parole de consolation ; je prendrai soin de moi-même, pour qu'ils n'aient jamais pour ami un invalide. " Ce serait la preuve d'un grand amour ; et, petit comme je le suis, je sens que j'aurais la force de la donner, cette preuve, si j'étais dans tes habits... Et toi ? "

Federico ne répondit pas sur le champ à cette demande anxieuse ; enfin il ouvrit les yeux et dit :

" Moi aussi ! "

Et il allongea le bras pour serrer la main loyale de son ami.

" Qu'as-tu ? demanda-t-il en remarquant la main droite bandée d'Enea.

" Rien, " répondit Enea en s'empressant de tendre la main gauche.

Ce fut un pacte tacite, mais solennel. Cela ne suffisait pas à l'ingénieur.

" Promets-moi de ne pas recommencer, insista-t-il, promets-moi..."

— Oh ! s'écria le malade d'un ton résolu, j'ai essayé une fois, cela suffit. Un peu auparavant, quand la première lueur d'une nouvelle pensée brillait de loin dans l'ombre de la mort, j'ai ressenti un trouble affreux, en voyant que cette première pensée était précisément celle que j'avais voulu fuir. Je me figurais que j'étais mort, et que commençait alors la terrible torture d'outre-tombe. Mais non, c'était la vie avec ses idées ; crois-tu qu'il en eût été autrement, si j'étais mort en réalité ?

— Je ne le crois pas, répondit Enea ; si l'âme survit, la mort ne doit avoir pour effet que de la mettre mieux face à face avec ses faiblesses, avec ses découragements. Et quelle agonie ! Etre une âme, un esprit immatériel et aimer éperdument une femme en chair et en os ! "

Enea se mit à rire, mais d'un rire étrange.

" Qu'as-tu ? lui demanda Federico stupéfait.

— Moi ? Rien. Il n'y a donc plus de danger que tu recommences ta tentative, c'est chose entendue. Et à présent, parle, je sais que tu as quelque chose à me dire.

— Une faveur à te demander : puisque personne n'a vu cette lettre, détruis-la.

— Je ferai mieux, dit Enea, je te la rendrai. "

Mais sans paraître comprendre la signification du regard insistant et de la main tendue de son ami, il fourra la lettre dans la poche de son gilet et ajouta :

— Je te le promets.

— Tu n'as pas confiance ! s'écria Federico, tu as raison. Je partirai, je quitterai l'Italie, tu ne me verras plus.

— J'espère te voir encore, marié et père de famille.

— Tu ne me verras plus, répéta Federico. En compensation, promets-moi de faire croire à tous que mon accident n'a pas été volontaire.

— Oui, cela est indispensable, je te le promets. Nous mettrons l'accident sur le compte d'un hasard féroce, aidé par cette tête sans cervelle de l'ingénieur Enea, qui t'a apporté le fourneau de tourbe allumé, l'a déposé dans un coin et s'est sauvé en tirant la porte derrière lui. Les fenêtres étaient fermées ; toi, allongé sur le fauteuil à bascule, tu pensais à tes créanciers ; puis tu as cédé au sommeil... Si ce maladroit d'ingénieur n'était venu par miracle, tu ne te réveillais plus. Est-ce bien comme cela ? ”

Federico se sentait humilié de cette accent légèrement railleur, il ne répondit rien.

— Est-ce bien comme cela ? répéta Enea.

— Oui...

— Je vais le dire au docteur Rocco, à Gioachino, à Romolo, à la signora Tranquillina. Et tu le diras toi-même à Amalia...

— Pourquoi ?

— C'est nécessaire.

— Peut-être croit-elle ?...

— Ne lui as-tu jamais laisser deviner ton amour ? ”

Federico ne pouvait nier.

— C'est à toi donc qu'il appartient de la détromper, de dissiper un soupçon qui ne peut faire de bien à personne ; pour y réussir, il n'y a qu'un moyen, lui vanter l'ingénieur Enea ; j'espère que cela ne te coûtera pas trop... Adieu, Federico, embrasse-moi... Bien... A présent, je vais t'envoyer Amalia. ”

Et il sortit d'un pas allègre, suivi des regards ahuris de Federico.

## XXVIII

Enea retrouva les deux vieillards et Amalia dans la chambre voisine, à la place même où il les avait laissés. La jeune fille, toujours debout devant la fenêtre, traçait sur la vitre ternie par son haleine l'initiale d'un nom, un F.

Enea vint derrière elle sans qu'elle s'en aperçût et ajouta à cette lettre majuscule un petit *e*, deux *r* et un *i* minuscule ; puis il lut tout haut.

“ Ferri ! ”

Et il ajouta :

“ Merci, signorina. ”

Amalia se retourna, pâle, comme si elle avait commis un délit, mais son fiancé s'empressa de rire avec désinvolture en lui disant :

“ Le bon Federico a besoin de vous parler ; il doit vous dire quelque chose qui vous étonnera beaucoup. Allez-y vite. ”

Amalia demeura un instant indécise, ouvrit la porte de la chambre du malade et disparut.

“ Pouvons-nous savoir ? dit Romolo en retenant son ami l'ingénieur qui se dirigeait vers la chambre du docteur Rocco.

— Pouvons-nous savoir ? répéta Gioachino.

— Pourquoi non ? répondit Enea, après un moment d'hésitation. Tout le monde doit le savoir et s'en réjouir... et vous avant les autres.

— Bonnes nouvelles ?

— Excellentes ; vous avez calomnié Federico. Il a plus de jugement à lui tout seul que vous deux ensemble ; il est innocent de toutes les sottises que vous lui avez attribuées ; le hasard seul a voulu l'asphyxier ; lui, n'y pensait même pas. Certainement... il n'y pensait même pas ; c'est moi qui ai apporté le fourneau de tourbe. Il pensait à ses créanciers, et comme il avait passé une mauvaise nuit, il s'est laissé gagner par le sommeil matinal ; pendant ce temps, la tourbe dégageait de l'acide carbonique et lui, il voyageait pour l'autre monde... Voilà... Cela vaut mieux ainsi, n'est-ce pas ? ”

Romolo haussa les épaules et Gioachino vint planter sa figure narquoise sous le nez de l'ingénieur, qu'il regarda fixement dans les yeux.

“ Si vous ne me croyez pas, prenez vos renseignements, ajouta Enea ; moi, je vais donner la bonne nouvelle au docteur Rocco.

Et joignant l'acte aux paroles, il alla frapper deux coups à la porte de la chambre d'en face.

Les deux vieillards firent mine d'entrer aussi, quand Tranquillina ouvrit la porte ; mais Enea les repoussa poliment et les pria d'attendre.

“ Il nous berne, il se venge ! s'écria Gioachino furieux.

— Il se méfie de nous, répondit Romolo, il n'a pas tout à fait tort ; maintenant, il sait que nous l'avons déservi...

— Que signifie cette comédie du fourneau, de la tourbe ?...

— Tu ne comprends pas ? Hélas ! moi, j'ai tout compris !

— Je ne comprends qu'une chose, dit Gioachino, c'est qu'il n'a pas la moindre envie de renoncer à Amalia... Je ne vois pas d'autre explication.

—Soit, mais il me semble que cela suffit... Allons voir Federico.

—Allons.

Aussitôt, ils mirent en branle et avancèrent hardiment leurs têtes, l'une au-dessus de l'autre, dans l'embrasure de la porte de la chambre du malade. Celui-ci était prêt à réciter son rôle.

“ Entrez, dit-il d'un ton gai, qui faisait mal à entendre ; entrez, asseyez-vous là...”

—Comment vas-tu ? demanda Romolo, ému de ces paroles, qui résonnaient à son oreille, comme une note fausse dans une marche funèbre.

—Très bien, répondit Federico ; je veux me lever. J'ai fait une belle sottise, eh ? ”

Il se tut pour qu'on lui demandât comment cela était fait

“ Contentons-le, ” pensa Romolo.

Et il dit tout haut :

“ Mais comment cela s'est-il passé ?

—Je ne le sais pas moi-même, il faut le demander à Enea. C'est lui qui m'a apporté un fourneau de ma tourbe pour me forcer à voir de mes propres yeux qu'elle brûlait merveilleusement ; je n'ai pas fait grande attention à ce qu'il m'a dit ; je me suis endormi et la tourbe a continué de brûler merveilleusement. En s'en allant, Enea avait tiré la porte derrière lui, les fenêtres étaient fermées..... Et moi, je me mettais bravement en route pour les étoiles... En ce moment-là, j'escaladais une comète. ”

Romolo et Gioachino étaient disposés à rire pour lui faire plaisir, mais ils s'aperçurent qu'Amalia pleurait en silence et ils n'essayèrent pas.

Federico tenait les yeux fixés sur Romolo pour ne pas voir ces larmes ; il poursuivit :

“ La bonne nouvelle, vous la connaissez?... Je suis riche de nouveau ; Je possède une tourbière qui vaut je ne sais combien, et c'est l'ingénieur qui l'a découverte. J'espère que ma tourbe se comportera mieux à l'avenir et ne me donnera plus un mal de tête aussi atroce... Enea la croit capable de tout ; figurez-vous que c'est une tourbe noire, compacte, piciforme...”

—Que te proposes-tu de faire ? demanda Gioachino, pour dire quelque chose.

—D'abord, me lever, plonger ma tête dans une cuvette d'eau froide, faire une promenade en plein air, puis déjeuner ;

—Ensuite ?

—Payer mes dettes, vendre toute ma tourbe et ériger un monument de gratitude à l'ingénieur Enea, un monument économique... dans mon cœur ! ”

*(La fin au prochain numéro.)*



# REVUE SCIENTIFIQUE.

---

SOMMAIRE :—L'or disséminé dans la nature.—Les apparitions et les maisons hantées.—Rapport de M. Pasteur.—Les chemins de fer du monde.

Il y a une vingtaine d'années, la population de Philadelphie fut prise d'une émotion extraordinaire en apprenant que les briques de ses maisons, que le sol sur lequel la ville est bâtie, contenaient dans toutes leurs parties de l'or disséminé en quantité appréciable. Cette révélation émanait du Bureau d'essai de la Monnaie. Mais en même temps que le Bureau de la Monnaie annonçait cette nouvelle tout-à-fait inattendue, que toutes les propriétés de la ville renfermaient des trésors incalculables, il jetait un calmant capable d'éteindre la fièvre de l'or prête à s'allumer dans le cerveau des habitants de la cité des Quakers, en déclarant qu'il n'existait nulle possibilité d'extraire les immenses richesses que la nature avait répandues avec tant de profusion dans tout leur domaine.

Emettre l'opinion que l'or est un métal très rare ou que c'est un métal très abondant, cela ressemble à deux propositions contradictoires et tout à fait aussi fausses l'une que l'autre, et cependant, dans un certain sens, l'une et l'autre sont également vraies. Le fer, sous ses différentes formes de minerais, a été répandu avec profusion par la main du Créateur sur toute la surface de notre planète, et l'on a trouvé l'or, soit isolé soit allié à d'autres métaux, en tant d'endroits où il ne serait jamais venu dans l'idée de personne de le chercher, que des recherches persévérantes le feraient probablement découvrir aussi communément, si non aussi abondamment que le fer lui-même. Il n'en est pas de même pour beaucoup d'autres métaux, et il y a ceci de remarquable, c'est que de tous les métaux, celui qui tient la tête et celui qui tient la queue dans la liste, en ce qui regarde la valeur intrinsèque, se trouvent les plus communément répandus dans la nature.

Cela dit, je vais suivre les observations remarquables faites sur ce sujet par M. Eckfeldt, le principal essayeur de la Monnaie à Philadelphie.

Ses premières expériences furent faites sur la galène ou sulfure naturel de plomb, minerai qui est très commun sur les bords de l'Ottawa. Il est bien connu que ce minerai de plomb renferme assez souvent une proportion plus ou moins grande d'or, suivant les localités. Mais autant il y a lieu de croire que toutes les galènes sont argentifères,

autant il paraît intéressant de rechercher si l'or, aussi bien que l'argent, se trouve sûrement dans le même mélange. Un examen suivi et suffisamment démontré que c'est le cas.

On a trouvé dans la galène du comté d'Ulster, Etat de New-York, un montant de  $17\frac{1}{2}$  grains d'or, ou 75 centins par tonne.

Mais le résultat le plus curieux a été obtenu par l'essai de la galène de New Britain, comté de Bucks, Pennsylvanie, dans laquelle on a trouvé une proportion de  $2\frac{1}{2}$  grains, c'est-à-dire pas tout à fait dix cents par tonne. Ce résultat représente une partie d'or sur 6.220.000 parties de galène et montre jusqu'à quel raffinement d'investigation peut aller l'art de l'essayeur. L'analyse a été faite sur cinq onces de minerai. Le grain infiniment petit d'or obtenu de ces cinq onces de matière peut être distingué par un bon œil et il est exposé au bureau des essayeurs.

Les observations se portent ensuite sur le plomb métallique dans sa forme commerciale brute. Une barre de plomb espagnol, suffisamment libre de tout alliage pour servir dans les essais de la Monnaie comme réactif contient douze grains d'or par tonne, c'est-à-dire une partie d'or pour 1.170.000 de plomb.

On a essayé le cuivre sous différentes formes. Un centin des Etats-Unis de l'année 1822, dont la matière première avait été importée d'Angleterre, contenait une partie d'or pour 14.500, ou un centin par vingt centins. Un sous anglais donnait le même résultat. Un centin de 1843, fait avec du cuivre américain donna un centin d'or par quatorze, ce qui rappelle l'histoire du centin de 1814. Cette année là, ainsi que cela a été raconté, les fondateurs de la monnaie auraient, par inadvertance, vidé de l'or dans un pot de cuivre fondu dont on allait fabriquer le fameux centin. Cette histoire, vraie ou fausse, eut pour résultat de nombreuses spéculations, et la conséquence est, qu'aujourd'hui encore, on croit généralement que les centins américains en cuivre contiennent assez d'or pour en faire le sujet d'une exploitation fructueuse.

Le minerai de cuivre du Lac Supérieur est peut-être celui d'entre tous qui renferme le moins d'or, et cependant, il n'en est pas absolument exempt. Un essai fait sur 30 grammes (une once environ) n'en contenait pas une suffisante quantité pour affecter une balance de précision.

Pour ce qui est des autres métaux, il est bien connu que l'argent ne se rencontre jamais dans la nature sans être allié à une quantité plus ou moins grande d'or.

Un échantillon d'antimoine métallique essayé contenait une partie d'or sur 440.000. Un autre de bismuth dénotait une partie d'or pour 400.000. Enfin un échantillon de zinc n'a donné aucun indice de la présence de l'or.

Mais revenons au sol sur lequel la ville de Philadelphie est bâtie, et à propos duquel nous trouverons de singulières constatations.

A l'époque où les investigations dont il est ici question ont été faites, la ville pouvait avoir une superficie de dix milles carrés. Le sol de l'emplacement de Philadelphie est un dépôt d'argile dont l'épaisseur moyenne n'est pas moindre que quinze pieds. Les observations avaient pour but de constater si l'or était répandu dans toute la couche. On creusa jusqu'à quinze pieds dans un endroit central, là où il était certain qu'aucun dépôt artificiel n'avait été fait. Un poids de 130 grammes fut séché et traité convenablement, et on en retira un huitième de milligramme d'or, quantité très appréciable avec une bonne balance d'essai. Il fut constaté ensuite que cette argile, par la dessiccation, perdait environ un cinquième de son poids, constituant l'eau d'hydratation. A ce compte, l'argile sèche contenait une partie d'or pour 1.224.000 parties.

Ces expériences, répétées dans les briqueteries qui se trouvent dans les faubourgs de la ville, donnèrent à peu près les mêmes résultats.

Pour calculer aussi exactement que possible la valeur de ce dépôt de richesses on coupa des blocs réguliers de terre et on trouva que le pied cube pesait 120 livres, ce qui donne à très peu près un poids spécifique de 1.92, celui de l'eau étant 1. Les essais ont donné sept dixièmes de grain, soit une valeur de trois centins d'or par pied cube. Des chiffres donnés précédemment pour la superficie de la ville et l'épaisseur de la couche sur laquelle elle repose, il résulte que cette couche comprend 4.180 millions de pieds cubes, ce qui donnerait une valeur de cent vingt-six millions de piastres à l'or sur laquelle repose la cité de Philadelphie. Et comme il est à peu près certain que tout le territoire de la ville, d'une même formation géologique, comprend huit fois la quantité d'argile aurifère appréciée, nous aurions pour le tout une quantité d'or supérieure à celle qui, d'après les statistiques, a été tirée jusqu'à ce jour de la Californie et de l'Australie (\$1.008.000.000).

Il est vraisemblable aussi que chaque fois qu'un charretier emmène une charge de terre extraite pour creuser une cave ou des fondations, cette charge renferme assez d'or pour payer le charretier. Et si les briques avec lesquelles sont bâties les maisons étaient ornées avec l'or qu'elles contiennent réduit en feuilles, chacune recevrait une surface dorée de quatre pouces carrés.

D'ailleurs il est peu de rivières dans le monde qui ne charrient pas des parcelles d'or avec le sable qu'elles entraînent.

\*\*\*

En dépit des progrès de la civilisation et des efforts qui sont faits dans les temps modernes pour combattre la superstition ; il est nombre de traditions et de croyances au surnaturel qui se perpétuent avec une vitalité étonnante. L'existence de ces apparitions qui, d'après la croyance vulgaire, choisissent l'heure de minuit pour se révéler et dont la manifestation inexplicable a valu à bien des maisons la réputation peu enviable d'être hantées, a été affirmée par des personnes tellement dignes de foi et acceptée comme possible et même réelle par tant de hautes intelligences, qu'un mouvement s'est produit dans ces derniers temps dans toutes les parties des Etats-Unis pour étudier les causes de ces prétendus phénomènes et constater s'ils ne sont que le produit d'imaginations malades.

A Boston, la société américaine pour les recherches psychologiques a nommé un comité spécial chargé d'étudier la question des apparitions et des maisons hantées. Une circulaire a été lancée demandant des communications à tous ceux qui possèdent sur ce sujet une expérience capable de venir en aide à ce comité. On y demande d'abord des informations en ce qui regarde les cas d'apparitions d'absents ou de morts. De temps en temps, de semblables rapports ont été publiés donnant tous les détails, et il serait d'un immense intérêt d'éclaircir les faits qui y sont mentionnés. Souvent les apparitions prédisent des événements à venir, habituellement un malheur, comme la maladie ou la mort. A côté de ces scènes dramatiques, il se produit une grande quantité d'impressions personnelles, comme les pressentiments en rapport avec des apparitions matérielles et autres choses semblables qu'il serait du plus haut intérêt d'approfondir. Le témoignage des personnes qui ont été témoins oculaires des faits rapportés, ou qui ont eu l'occasion de recueillir les renseignements de la bouche même des témoins oculaires serait d'une grande valeur. En faisant de tels rapports, il est important de mentionner l'âge, la profession, le tempérament, l'état de santé et autres facteurs qui pourraient avoir eu quelque influence sur le résultat rapporté concurremment avec les circonstances de temps, de lieu, de durée, etc, de l'apparition supposée. Il est aussi important, là où l'on pense qu'une prédiction a été faite par une apparition, de constater, si elle a été divulguée avant que vérification en ait été faite, de manière à laisser aussi peu de latitude que possible à l'imagination. Le comité entreprend ses investigations sans aucun préjugé. Il est composé d'hommes éclairés, libres dans leurs propres opinions, et il est bon de dire que pour la plupart, ils n'ont pas foi dans les apparitions. Ils désirent purement et simplement entendre et examiner des faits afin d'en tirer des conclusions appuyées sur l'évidence. En dehors de l'examen des témoignages le comité consacrerait aussi un temps convenable pour visiter personnellement les résidences

qui, dans les environs de Boston, lui seront désignées comme hantées. A Philadelphie, il se produit un semblable mouvement et un citoyen, qui avait été la victime de la supercherie des médiums a, en mourant, laissé une somme importante à l'Université de Pennsylvanie, à la condition qu'on ferait tous ses efforts pour démasquer le spiritisme et qu'on publierait le résultat des investigations. Le comité nommé pour cette fin a recueilli un grand nombre de témoignages depuis plusieurs mois, mais rien n'a encore été rendu public.

Mais il est arrivé à l'un des membres de ce comité une aventure qui a été rapportée par les journaux américains et qui a quelque rapport avec le sujet de la mission qui lui est échue.

C'est un professeur de l'Université, et il réside dans l'un des faubourgs de Philadelphie. Chaque jour à une même heure, l'une des fenêtres de sa maison vibrait violemment, et cela, quelque temps qu'il fit, que le vent soufflât ou non. Naturellement, la manifestation de ce phénomène jeta notre professeur dans une grande perplexité, car quoiqu'il n'existât aucune cause apparente ou visible, chaque jour à la même heure, la fenêtre vibrait avec un persistance désespérante. Il résolut de découvrir, coûte que coûte, la cause de ce fait étrange et il pensa d'abord qu'il pouvait être attribué à un chemin de fer qui passait à quelque distance. Informations prises il connut qu'aucun train ne passait dans le temps où la fenêtre vibrait. Cependant, le phénomène continuait à se manifester chaque jour avec une telle régularité et une telle persistance, qu'il devait évidemment être produit par une cause déterminée se reproduisant à des intervalles réglés. Il s'enquit du mouvement des trains sur un chemin de fer qui passait à plusieurs milles de sa maison, et après avoir comparé le tableau de ce mouvement, il découvrit que chaque jour exactement à la même heure où sa fenêtre vibrait, un lourd convoi passait à deux ou trois milles de la maison. En approfondissant la découverte qu'il venait de faire, il trouva qu'un banc de rocher, qui recevait la vibration du train à son passage, venait justement aboutir sous la fenêtre merveilleuse à laquelle il transmettait la dite vibration. Cette découverte donna ainsi l'explication complète d'un phénomène qui, dans les mains d'une personne moins portée à approfondir les faits et à en rechercher les causes, aurait suffi pour servir de base à une bonne histoire de revenants.

Quoiqu'il en soit, au sujet des pressentiments surtout, il se passe des faits extraordinaires qui demeurent et demeureront sans doute toujours inexplicables, mais dont on ne pourrait contester l'évidence. L'un de ces faits s'est produit presque sous mes yeux, et, je l'affirme, dans les circonstances que je vais rapporter. Cela se passait il y a vingt ans.

A quelque distance de mon domicile demeurait une veuve qui avait cinq garçons ; quatre étaient mariés, et le cinquième, qui avait été

pour moi un ami d'enfance, habitait avec sa mère. Mais les cinq frères étaient associés scieurs de long, et pendant la saison, ils allaient au loin exercer leur métier, A l'époque dont je parle, ils travaillaient à une distance de six ou sept lieues. Un matin la veuve se lève excessivement agitée comme si elle fût sortie d'un cauchemar affreux, et elle dit à sa fille et à une autre personne qui se trouvait chez elle : " Mon pauvre François, je ne le reverrai plus."—Elle s'habilla, se rendit à la messe, se confessa et communia dévotement. Elle dit à plusieurs personnes avant et après la messe qu'elle allait ou qu'elle venait de prier pour son enfant qui avait malheureusement péri dans la forêt, qu'elle l'avait vu écrasé par un arbre qu'il élevait avec ses frères sur les tréteaux. Puis rentrée chez elle, elle se renferma dans une morne douleur. A neuf heures du matin, le village entier était au fait de la chose qui venait de se passer; tous plaignaient la pauvre femme, quelques uns croyaient qu'elle avait eu l'esprit troublé par un mauvais rêve. Mais à midi, un messenger, l'un des frères, apportait la triste nouvelle que le pressentiment de l'infortunée veuve n'était que trop vérifié. Son malheureux fils avait eu la poitrine écrasée par un tronc d'arbre énorme qu'il était à monter sur les tréteaux, et il était mort quelques instants après, entre cinq et six heures du matin, c'est-à-dire, juste au moment où sa mère s'éveillait aux prises avec le souvenir d'un rêve épouvantable.

\* \* \*

M. Pasteur a lu à la dernière assemblée de l'Académie des sciences de Paris, un rapport sur la situation de son traitement de la rage dans son laboratoire de la rue d'Ulm :

" Le nombre des personnes traitées jusqu'au 12 avril 1886 s'élève à 726, y compris celles qui sont encore en traitement. Sur ce nombre, 688 avaient été mordues par des chiens enragés et 38 Russes par des loups. Les patients appartenant à la première catégorie sont tous en bon état, à l'exception de la petite fille Pelletier qui, on se le rappelle, mourut après quelques jours de traitement. Plus de la moitié ont dépassé la période critique. Sur les 38 Russes qui ont été traités ou sont encore sous traitement, trois sont morts de la rage. Les autres sont en bonne voie, mais il est impossible de prévoir ce qui peut survenir avec eux, attendu qu'il existe de grandes différences entre la morsure des chiens et celle des loups, la proportion des décès dans le second cas étant de 82 pour cent." M. Pasteur conclut comme suit : " Les faits constatés plus haut démontrent, 1<sup>o</sup> que la durée de l'incubation chez l'homme du virus rabique communiqué par le loup est souvent plus

courte, beaucoup plus courte que celle du virus communiqué par le chien ; 2<sup>o</sup> que la mortalité après la morsure des loups enragés est considérable, si nous la comparons avec les suites de la morsure faite par les chiens. Ces deux propositions s'expliquent suffisamment par le nombre, la profondeur et le siège des blessures faites par le loup qui attaque sa victime avec une rage sauvage, et le plus souvent à la tête et surtout à la face. La mort des trois Russes à l'Hôtel-Dieu, et l'incubation de lapins, de cochons d'Inde et de chiens avec le virus tiré du premier patient qui est mort prouvent que le virus du loup et celui du chien ont sensiblement le même degré de virulence, et que la différence des résultats ne dépend que du nombre et de la nature des morsures. Ces faits m'ont induit à rechercher s'il n'y aurait pas lieu de modifier le traitement quand il s'agit de morsures faites par le loup, en opérant un plus grand nombre de fois et dans un temps plus court. Les résultats seront ultérieurement communiqués à l'Académie. Les Russes de Smolincks ont mis six jours à faire leur voyage à Paris, et se sont présentés au laboratoire quatorze ou quinze jours après la morsure. Ils auraient pu par conséquent être traités huit jours plus tôt et on ne peut dire quelle aurait été l'influence de cette modification du traitement sur les trois patients qui ont succombé."

\*\*\*

La statistique nous donne des chiffres très intéressants relativement à la situation actuelle de l'industrie des chemins de fer dans le monde entier. D'après les données officielles, il existait à la fin de l'année 1884, dans les cinq parties du monde une longueur totale de 290.750 milles de chemins de fer dont plus de 62.000 milles ont été ouverts à l'exploitation depuis 1869. C'est plus de trente fois le tour de la terre, et tous ces chemins de fer mis bout à bout seraient plus que suffisants pour aller de la terre à la lune. Ces chemins de fer répartis entre les cinq grandes divisions du monde nous donnent :

|           | 1884           | 1880           | Augmentation  | P. C.       |
|-----------|----------------|----------------|---------------|-------------|
| Europe    | 117.694        | 104.606        | 13.088        | 12.5        |
| Asie      | 12.757         | 9.905          | 2.852         | 28.8        |
| Afrique   | 4.075          | 3.842          | 1.233         | 43.4        |
| Amérique  | 148.738        | 106.766        | 42.872        | 40.6        |
| Australie | 7.486          | 4,844          | 2.642         | 54.5        |
|           | <u>290.750</u> | <u>227.963</u> | <u>62.787</u> | <u>27.5</u> |

Sur ces 290.750 milles de chemins de fer du monde, on en compte 174.016, ou 60 pour cent dans les contrées où l'on parle l'anglais. Les

Pays qui ont le plus de chemins de fer proportionnellement à la population, c'est-à-dire où il y a le plus faible nombre d'habitants par mille de chemin de fer viennent dans l'ordre suivant :

|                      |      |                       |
|----------------------|------|-----------------------|
| Australie            | 364  | habitants, par mille. |
| Etats-Unis           | 460  | “ “ “                 |
| Canada               | 486  | “ “ “                 |
| République Argentine | 1000 | “ “ “                 |
| Suède et Norvège     | 1113 | “ “ “                 |
| Royaume-Uni          | 1870 | “ “ “                 |
| France               | 1943 | “ “ “                 |
| Allemagne            | 1983 | “ “ “                 |
| Belgique             | 2106 | “ “ “                 |
| Autriche Hongrie     | 2786 | “ “ “                 |

Autant qu'il a été possible de recueillir les chiffres officiels, c'est en Angleterre que les chemins de fer ont coûté le plus en moyenne par mille, \$205.842, puis viennent, la Belgique, lignes de l'Etat, \$123.986; la France, \$124.642; l'Allemagne, lignes de l'Etat, \$105.204; l'Allemagne, lignes privées, \$71.877; l'Autriche Hongrie, \$104.420. Le système le moins coûteux de l'Europe a été le réseau de l'Etat en Finlande, \$30.102. Les autres chemins de fer de la Russie ont coûté \$82.244 contre \$63.250 aux Etats-Unis et \$45.000 au Canada.

La totalité des chemins de fer a coûté \$24.000.000.000, ce qui fait une moyenne de \$24 par habitant du globe. Dans les différentes contrées, la dépense a été: Etats-Unis, \$133 par tête; Angleterre, \$107; Canada, \$89; France \$57; Allemagne, \$47; Belgique, \$41; Autriche Hongrie, \$33; Espagne, \$29; Suède, \$25; Italie, \$19; Russie, \$14.

OCT. CUISSET.



## LA ROSE ET SON BOUTON

---

Vers l'empire de Flore  
Nous dirigeons nos pas,  
Au moment où l'aurore  
Arrose ses appas.  
La déesse s'avance  
Sautant sur le gazon  
Et portant en cadence  
La rose et son bouton.

— Dans mon vaste domaine  
Me dit-elle en riant,  
Pour la fête prochaine  
Vous cherchez un présent ;  
Secondant votre zèle,  
Ma main vous fait un don ;  
Des fleurs, c'est la plus belle :  
La rose et son bouton.

Tendre mère, une rose  
Couronne vos vertus  
L'autre demi-éclose,  
Vous promet encore plus.  
Qu'une amitié sans tache  
Forme votre union ;  
L'amour toujours attache  
La rose à son bouton.

JEAN JACQUES LARTIGUE

# BULLETIN CHRONOLOGIQUE

---

## CANADA

- 15 Juin.—Elections provinciales dans la Nouvelle-Ecosse : la lutte se fait sur la question de Sécession ; le résultat est le suivant : 31 libéraux (sécessionnistes) et 9 conservateurs (unionistes).
- 17 “ —Démonstration à l'Université-Laval, à Montréal, faite par les élèves de la Faculté de Droit, à leur distingué professeur de Droit Civil, l'Hon. Juge Jetté ; comme marque de reconnaissance pour le zèle et le dévouement déployés par l'éminent jurisconsulte pour le progrès des études légales en Canada, ses élèves, anciens et actuels, lui présentent le riche cadeau de sept cents piastres en or.
- 17 “ —Obsèques, à Québec, de M. Gauthier, député du comté de Charlevoix à la Législature provinciale.
- 20 “ —Lecture est faite dans toutes les églises de la Lettre pastorale des Pères du septième Concile provincial de Québec, touchant la Franc-Maçonnerie et les Chevaliers du Travail ; NN. SS. les Evêques terminent cet important mandement en indiquant les moyens à prendre pour enrayer les progrès de ces sociétés défendues.
- 21 “ —Prorogation des deux Chambres de la Législature provinciale, par Son Honneur le Lt-Gouverneur Masson : c'est la cinquième et dernière session du cinquième Parlement de Québec.
- 22 “ —Distribution des prix et clôture de l'année scolaire dans la plupart de nos maisons d'éducation : c'est toujours un précieux souvenir à rappeler.
- 22 “ —Clôture solennelle, au Cabinet de Lecture, des cours de l'Université-Laval, à Montréal ; les gradués des Facultés de Droit et de Médecine reçoivent leurs diplômes ; des discours sont prononcés par Monsieur le Vice-Recteur Marcoux, l'Honorable J. A. Chapleau et le Docteur Séverin Lachapelle.

- 22 Juin.—Circulaire adressée au clergé du diocèse d'Ottawa par Monsieur le Vicaire-Général Routhier, annonçant l'élevation de Mgr d'Ottawa à la dignité d'Archevêque. Mgr. Duhamel est ainsi le quatrième Archevêque français du Canada : sa science profonde, son zèle infatigable et son activité prodigieuse le désignaient depuis longtemps comme étant digne de prendre place à côté de prélats aussi distingués que NN. SS. les Archevêques Taschereau, Taché et Fabre.
- 24 " —Célébration de la fête nationale des Canadiens-Français : c'est en même temps le jour de la Fête Dieu. La coïncidence de ces deux fêtes le même jour est un fait si rare qu'il n'est pas sans utilité de le mentionner. De grands préparatifs sont faits à Papineauville, à Saint-Sauveur de Québec, à Aylmer, à Saint-Victor d'Alfred, à Sherbrooke, à Saint-Boniface, à Napierville, à Varennes, à Hochelaga et à beaucoup d'autres endroits pour célébrer avec éclat la fête de notre glorieux patron. C'est à Rutland, Vermont, qu'a lieu la fête officielle, pour ainsi dire, des Canadiens-Français ; c'est là qu'a lieu la convention de toutes les sociétés canadiennes des Etats-Unis, représentées par plus de 300 délégués. Après avoir passé des résolutions de félicitations à Leurs Grandeurs le Cardinal Taschereau, le Cardinal Gibbons et Mgr l'Archevêque Fabre, la convention mit à l'étude les articles de son programme dont voici les principaux : Question scolaire, naturalisation, question Riel, sociétés nationales de bienfaisance. C'est une belle date à enregistrer que celle où tout le peuple canadien-français ne forme qu'un groupe compacte et puissant uni sous le drapeau de la nationalité.
- 25 " —Mort de l'Honorable Jean-Louis Beaudry, représentant la division d'Alma au Conseil Législatif, et maire de la ville de Montréal pendant dix années. M. Beaudry est né en 1809 à Sainte-Anne des Plaines ; doué de grandes aptitudes pour le commerce, il embrassa cette carrière de bonne heure, et y fit une fortune considérable ; il savait se faire respecter même de ses ennemis et jouissait de la considération publique.
- 28 " —Départ de la gare Dalhousie du premier train direct de Montréal à Vancouver ; le départ s'opère au bruit du canon qui annonce à la ville un grand événement dans

l'inauguration de la belle voie ferrée qui relie l'Atlantique au Pacifique.

29 juin.—Réception à Québec du Comte de Gazzoli, garde-noble du Pape et envoyé extraordinaire, chargé de remettre la calotte cardinalice à Sa Grâce Mgr Taschereau.

1<sup>er</sup> Juillet.—Fête de la Confédération : de grandes regattes ont lieu à Saint-Jean, P. Q., entre Ross et Hanlan, qui se terminent par le triomphe de ce dernier.

4 “ —Lecture est faite dans les différentes églises du diocèse du mandement de Mgr l'Archevêque de Montréal, annonçant son élévation à la dignité d'Archevêque.

8 “ —Mort de l'Honorable Juge-en-chef Rigby, arrivée à Halifax.

8 “ —Entrée dans le port de Montréal de la corvette norvégienne “ Nornen ” : elle porte douze canons, et son équipage se compose de 204 hommes ; elle quitte le port six jours après.

8 “ —Messieurs les Docteurs Durocher et Beaudry, l'un président et l'autre secrétaire du comité médical, lancent une circulaire adressée aux supérieurs de Maisons d'éducation et aux amis des hautes études, dans le but de relever le niveau des examens pour l'admission à l'étude de la Médecine ; d'après ces messieurs, le programme d'un cours classique complet serait un bon programme d'examen.

10 “ —Les membres de la société Saint-Jean-Baptiste se rendent en corps à l'Archevêché pour féliciter Sa Grandeur Mgr Fabre de sa nouvelle dignité.

12 “ —Mort de la vénérable Sœur Amable, quatrième Supérieure générale des Sœurs de la Providence de Montréal, à l'âge de 62 ans. La vénérable religieuse, née Marie Céphise Dorion, était sœur de l'Honorable Juge-en-chef, Sir A. A. Dorion.

14 “ —Grande fête champêtre à Elm-Wood Grove, donnée sous les auspices des sociétés françaises de Montréal ; tous les Français s'y donnent rendez-vous, attendu que l'on y célèbre la “ fête française ” et non l'anniversaire de la prise de la Bastille.

15 “ —Les rues Notre-Dame, Saint-Jacques, Saint-Laurent, Sainte-Catherine et McGill sont éclairées pour la première fois à la lumière électrique : mieux vaut tard que jamais !

## ÉTRANGER.

- 17 Juin.—Ovation faite à Gladstone à la gare de Londres, lors de son départ de la capitale pour organiser la campagne électorale en Ecosse ; il prononce un magnifique discours, à la suite duquel il est chaleureusement acclamé. Ce n'est que le prélude d'ovations enthousiastes qui se continuent pendant tout son voyage à travers l'Ecosse.
- “ “ —Lord Hartington lance son manifeste en réponse à celui de Gladstone ; c'est un violent réquisitoire contre le *Home Rule*, d'après lequel l'Irlande n'aurait aucun droit à l'autonomie.
- 20 “ —Cinquantenaire du règne de Sa Majesté la Reine Victoria : ce glorieux anniversaire donne lieu à des fêtes brillantes dans la Grande Bretagne.
- 22 “ —La loi d'expulsion des princes français, telle qu'adoptée par la chambre des députés, reçoit l'adhésion du Sénat par un vote de 147 contre 132 : le comité du Sénat avait antérieurement repoussé toute proposition d'expulsion des princes par un vote de 6 contre 3 : le départ donne lieu à de touchantes démonstrations aux gares, au château d'Eu, à Trépart, etc. La presse universelle, pour ainsi dire, est unanime à réprouver cette politique d'ostracisme de la république française, qui a donné dans cet acte de lâcheté, la mesure de sa faiblesse et de son incapacité. Des dépêches contenant l'expression de la sympathie des cours étrangères, affluent auprès des nobles proscrits.
- 29 “ —L'Honorable Hector Fabre, commissaire du Canada à Paris et A. R. C. Selwyn, directeur du bureau géologique du Canada, sont créés compagnons de l'ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, en raison des services qu'ils ont rendus à l'exposition coloniale de Londres.
- 30 “ —Présentation solennelle de la barrette cardinalice à Mgr Gibbons, archevêque de Baltimore : un grand nombre d'évêques assistent à cette imposante cérémonie. Mgr l'archevêque de Philadelphie prononce à cette occasion un remarquable sermon sur les rapports entre l'Eglise et l'Etat.
- 5 Juillet.—Le choléra fait son apparition à Vienne, Autriche : les populations en Croatie sont affolées de terreur. Les ravages se continuent en Italie, à Brindisi, Firme, Fontana, Venise, etc.

- 7 juillet.—Mort de Paul H. Hayne, poète lauréat, du sud des Etats-Unis.
- “ “ —Inauguration de la statue de Lamartine, à Passy : c'est Mr. Floquet qui fait l'éloge du grand poète français.
- “ “ —Mort du cardinal Guibert, archevêque de Paris, à l'âge avancé de 83 ans. Le vénérable prélat s'est toujours distingué pour son attachement inviolable au Saint-Siège, sa prudence et sa modération dans les questions religieuses, et sa fermeté dans la défense de la liberté du culte ; Mgr Guibert était respecté de ses ennemis ; il était l'ami tout particulier des pauvres, l'homme au cœur vraiment apostolique.
- 12 “ —A l'occasion des élections en Angleterre, le Pape demande à la congrégation des affaires ecclésiastiques de mettre à l'étude la question Irlandaise, pour qu'il puisse tracer au clergé Irlandais, la conduite à suivre dans certaines éventualités.
- 14 “ —Le général Etienne Félicite Salomon est réélu à la présidence de la république d'Haïti.

Montréal, 16 Juillet 1886.

J. T. CARDINAL.

# ÉCHOS LITTÉRAIRES.

1886

---

11 juin.—Le *Paris-Canada*, journal fondé à Paris, en 1884, par M. Hector Fabre et MM. Girouard, Paul Fabre et Foursin, entre dans sa troisième année d'existence.

22 juin.—La *Presse* (Montréal) commence la publication d'une étude sur la science sociale, due à la plume de M. Léon Gérin, avocat, fils de l'auteur de *Jean Rivard*.

24 juin.—A l'occasion de la fête nationale de ce jour, M. N. Pagé, de Papineauville, publie *Le Saint-Jean-Baptiste*, journal à numéro unique. Ce numéro contient d'excellents écrits de M. de Bataille, B. Sulte, Dr Valade, Chs Thibault, A. Lusignan, H. A. Goyette, N. Champagne, S. Drapeau, N. Campeau et autres.

25 juin. — Décès à Montréal de M. Auguste Achintre, littérateur bien connu. Il naquit vers 1834, à Besançon, capitale de la Franche Comté, fit de la littérature avec Charles Monselet, demeura à Haïti durant cinq ans, puis à New-York, enfin à Montréal, depuis près de vingt-deux ans. Il fut rédacteur en chef du *Pays* et de *L'Opinion Publique* et collaborateur à la *Presse*, la *Minerve*, les *Nouvelles Soirées Canadiennes*, etc. Il publia en 1872 ses *Portraits et Dossiers Parlementaires*. On lui doit aussi un petit volume sur l'*Ile Ste-Hélène*, sa flore, sa faune, et sa géologie, deux opéras, une délicieuse bluette publiée à Paris : la *Dame Verte*, et plusieurs articles remarquables.

N.B.—Pour une biographie plus complète de M. Achintre, voir la *Minerve* du 26 juin.

30 juin.—Banquet annuel des membres du cercle Ville-Marie (Montréal). Des discours sont prononcés par MM. les abbés Sentenne et Hamon et M. Gustave Labine, président du Cercle.

— juin.—Premier numéro de l'*Agriculteur Canadien*, journal mensuel illustré, publié par M. H. A. Chaput.

—La *Minerve* (Montréal) édition littéraire. Sommaire du 19 juin—Poésies : La vieille romance, Pierre Berisset ; La forge, Chs Fuster ; La chaîne, Henri Surrène ; Aux cultivateurs, Chs A. G.—Prose : Un pèlerinage au pays d'Évangeline, M. l'abbé Casgrain ; A travers les registres, Benjamin Sulte ; Le mouvement socialiste, G. de Latour ;

Chronique scientifique, P. de Boutarel; L'Eglise et la science, Oscar Havard, etc.

—*Le Monde Illustré* (Montréal). Sommaire de la quinzaine. No. du 19 juin: Entre-nous, Léon Leduc; Le cri de l'âme, Angeline; Voyages et aventures chez les Patagons, Jules Gros; Dans le grand lit, (poésie) Charles S., etc.

No. du 26 juin—Entre-nous, Léon Leduc; Le rosier (poésie), Geo. Mangeot; L'avocat, Henri Aimel; Histoire d'un premier communiant guillotiné, etc.

2 juillet.—Premier numéro de *L'Hochelaga*, journal publié par M. J. B. Rouillard, propriétaire de *L'Impartial*.

5 juillet.—*La Presse* (Montréal) commence la publication d'un important travail de M. l'abbé H. R. Casgrain, intitulé: "Un voyage au pays d'Evangeline". Le journal en question fait précéder ce travail de ces quelques lignes:

"Dans ses études sur le Canada, le célèbre historien américain, M. Parkman, s'était exprimé sur les Acadiens dans un sens peu favorable. C'est contre cette injustice que M. l'abbé Casgrain a cru devoir s'élever dans l'œuvre remarquable que nous publions. Lue à la Société Royale, cette œuvre y a fait une profonde sensation. Chacun sait d'ailleurs que M. l'abbé Casgrain n'en est point à faire ses preuves. Dire qu'un écrit est sorti de sa plume, c'est dire qu'il a pour auteur l'un des plus érudits et en même temps l'écrivain le plus élégant et le plus pur de tout le Canada français."

7 juillet.—Jolie fête au Cercle Catholique de Québec à l'occasion de l'anniversaire de Carillon. M. Thomas Chapais, rédacteur du *Courrier du Canada*, prononce le discours de circonstance; M. Chassé a déclamé une pièce de poésie et Mme Samson et Mlle Martin ont chanté chacune une romance.

8 juillet.—Ecole de la rue Desrivères (Montréal), Conférence par M. A. C. Johnson, d'Hamilton, Ont. Sujet: "Les feux météorologiques."

— juillet.—Publication à Montréal d'une nouvelle romance, intitulée: "L'amour", paroles de G. F. Tassé et version anglaise par John Lespérance.

—Le dernier courrier de France nous apprend la publication pour la première fois du *Mémoire en requête de Champlain pour la continuation du paiement de sa pension*. Ce document inédit a été découvert par M. Gabriel Marcel, bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale de France et a été tiré à 166 exemplaires, paraphés par M. Marcel et le célèbre éditeur et bibliophile Tross.

—Publication à Québec de l'Annuaire Cherrier. Il contient 18 gravures des principaux édifices de la ville, une remarquable étude de M.



le chevalier Baillaigé, intitulé : *Québec, passé, présent et futur*, et mille autres informations utiles.

--Premier numéro de *La Science Populaire*, revue scientifique et industrielle paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois, publiée à Montréal par M. Octave Cuisset, le *chroniqueur scientifique* de la *Revue Canadienne*.

--La *Minerve* (Montréal), édition littéraire. Sommaire de la quinzaine—No du 3 juillet. Poésies : L'amie que j'aurai, Chs Lexput ; L'incurable, Emery Desbrousse ; La cabane, L. Cladel ; Au pays libre, Amédée Pigeon. Prose : Les vacances au collège, B. J. ; Le golfe St-Laurent, B. Sulte ; Un pèlerinage au pays d'Evangeline, M. l'abbé Casgrain ; Lettre de Paris, Victor du Bled ; L'autre cardinal français, L. de la Brière, etc.

No du 10 juillet—Poésies : La verveine, Emile Pouvillon ; L'étang, Anthony Valabrègue ; Rêveries d'adolescent, Arnold de Woelmont ; Sonnet, Zari. Prose : Gabriel Dumont, B. J. ; Lettre de Londres, H. F. ; Oscar Dunn, A. D. Decelles ; Un pèlerinage au pays d'Evangeline, M. l'abbé Casgrain ; Le golfe St-Laurent, Benjamin Sulte, etc.

—Le *Monde Illustré* (Montréal). Sommaire de la quinzaine. No du 3 juillet : Entre-nous, Léon Ledieu ; Un duel en ballon, H. de Graffigny ; Armand de Jaillac, Arthur Appeau ; Pater (poésie), A. Tastu ; Ave (poésie), F. E. J., etc.

No du 10 juillet : Entre-nous, Léon Ledieu ; Rêver, par Reine ; Du Caire à la Mecque, Daniel Arnauld ; Pauvres amours (mélodie), E. Chebroux ; Le petit oiseau dans l'église (poésie), Guy d'Antan, etc.

—Sommaire des *Nouvelles Soirées Canadiennes*, livraison de mai : Le théâtre au Canada, Pascal Poirier ; L'Angélus (poésie), Wilfrid Larose ; Darwin et les artistes de la mer, J. I. Fillâtre ; Les morts (poésie) G Boutelleau ; A l'honorable P. J. O. Chauveau (poésie), Napoléon Legendre ; Oscar Dunn, A. D. Decelles ; La langue française au Canada, N. Champagne ; La faute de Germaine (Nouvelle), M\*\*\*.

CAROLUS.